

CACAO AU CAMEROUN

UNE NOUVELLE

VAGUE DE DÉFORESTATION



SOMMAIRE

RÉSUMÉ	2
1. INTRODUCTION.....	3
2. MÉTHODOLOGIE	4
3. L'INDUSTRIE DU CACAO SE TOURNE VERS LE CAMEROUN	10
3.1 Évolution des modèles de déforestation liée à la culture du cacao en Afrique.....	10
3.2 Le paysage TRIDOM.....	11
3.3 Initiatives industrielles et réglementaires.....	14
3.5 Responsabilité des entreprises dans la chaîne d'approvisionnement indirecte	18
3.6 Les « coxeurs » du cacao camerounais.....	19
4 ÉTUDES DE CAS	21
4.1 Étude de cas de Nkondjock.....	21
4.2 Étude de cas de Yabassi	26
4.3 Étude de cas de Njombé	33
5 RÉSUMÉ ET CONCLUSION.....	38
6 RECOMMANDATIONS.....	39
BIBLIOGRAPHIE.....	43

RESUME

Le Cameroun s'impose comme la nouvelle zone d'expansion de la culture du cacao, devenant ainsi un point névralgique pour la déforestation provoquée par cette filière. Alors que les producteurs traditionnels, comme la Côte d'Ivoire et le Ghana, font face à une baisse des rendements et à une raréfaction des forêts, les multinationales du cacao étendent leurs activités au Cameroun, où la couverture forestière reste relativement élevée. Toutefois, cette expansion entraîne une déforestation massive. En effet, depuis 2020, le Cameroun a perdu plus de 781 000 hectares de forêt, dont la moitié dans les régions productrices de cacao. Dans certaines subdivisions, la couverture forestière a même diminué de plus de 40 % au cours des cinq dernières années.

À l'aide d'images satellites, d'analyses spatiales et d'enquêtes sur le terrain à Nkondjock, Yabassi et Njombé, ce rapport constate que la déforestation liée à la culture du cacao se poursuit et que, dans de nombreux cas, si rien ne change, cela pourrait constituer une violation du Règlement sur la déforestation de l'Union européenne (RDUE). Les plantations de cacao créées après la date butoir de 2020 fixée par le RDUE produisent des fèves qui entrent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales par le biais d'intermédiaires informels appelés « coxeurs ». Ces intermédiaires, qui paient souvent les agriculteurs en espèces et opèrent sans documentation, jouent un rôle central dans le commerce du cacao au Cameroun, mais représentent un défi majeur pour la traçabilité et la durabilité.

Les systèmes de traçabilité restent fragmentés, ne permettant souvent que de retracer le cacao jusqu'au niveau de la coopérative ou de l'agent d'achat agréé (la chaîne d'approvisionnement « directe »), ce qui ne permet pas de prendre en compte l'activité des coxeurs et des exploitations auprès desquelles ils s'approvisionnent (la chaîne « indirecte »). Sous l'effet de la mise en œuvre prochaine du règlement européen sur l'étiquetage des produits de la déforestation (RDUE) en 2026, certaines entreprises prennent des mesures positives pour combler les lacunes en matière de traçabilité. Barry Callebaut et Telcar procèdent à la cartographie élargie de leurs chaînes d'approvisionnement en cacao au Cameroun afin d'essayer de recenser la chaîne d'approvisionnement indirecte. Concrètement, cela signifie cartographier davantage d'exploitations agricoles que celles auprès desquelles elles s'approvisionnent réellement. Les deux entreprises ont mis en place des systèmes de surveillance de la déforestation, ainsi que des outils permettant de tracer les coopératives et les agents d'achat agréés. Barry Callebaut déploie également des mécanismes de contrôle des rendements qui indiquent le rendement maximal attendu dans une zone donnée. Des réglementations telles que le RDUE ont déjà joué un rôle crucial dans l'accélération de ces efforts et dans la création de règles du jeu équitables pour les entreprises de cacao et de chocolat à travers l'Europe. Le RDUE pourrait arriver juste à temps pour aider le Cameroun à éviter l'effondrement écologique observé en Afrique de l'Ouest.

Pour répondre à la demande en cacao sans déforestation, l'industrie du cacao doit suivre une feuille de route claire. Celle-ci comprend la traçabilité complète jusqu'au niveau des exploitations agricoles, la transparence des rapports sur les risques de déforestation et un soutien financier significatif aux agriculteurs. Les coxeurs doivent être intégrés dans les circuits

d'approvisionnement formels et les coopératives doivent être habilitées à offrir des paiements compétitifs et ponctuels. Parallèlement, le gouvernement camerounais devrait réglementer les acteurs informels, promouvoir la culture du cacao uniquement sur les terres dégradées et investir dans des stratégies de développement rural compatibles avec la préservation des forêts. L'UE a un rôle essentiel à jouer dans l'application du RDUE et le soutien à sa mise en œuvre dans les pays à haut risque, comme le Cameroun. Le secteur du cacao au Cameroun est à la croisée des chemins. Sans réformes structurelles, la déforestation s'accélérera. Mais grâce à une action collective, le Cameroun peut devenir un modèle de production durable de cacao alliant préservation des forêts et amélioration des conditions des producteurs.

I. INTRODUCTION

Historiquement, la production mondiale de cacao a été fortement concentrée au Ghana et en Côte d'Ivoire, deux pays qui ont dominé les marchés internationaux pendant des décennies. Cependant, la productivité des cacaoculteurs dans ces pôles traditionnels s'est régulièrement érodée en raison du vieillissement des plantations, de la dégradation des sols et d'un accès limité aux technologies et aux ressources agricoles. Parallèlement, [le changement climatique modifie les conditions environnementales](#), déplaçant progressivement les zones traditionnellement favorables à la cacaoculture et exacerbant la vulnérabilité aux ravageurs, aux maladies et aux aléas météorologiques. Alors que le Ghana et la Côte d'Ivoire peinent à répondre à la demande mondiale croissante, l'industrie du cacao se tourne de plus en plus vers de nouveaux bassins de production voisins, notamment le Cameroun, le Nigeria et le Libéria, qui disposent de conditions agroclimatiques propices à la cacaoculture.

Malheureusement, jusqu'à présent, la croissance du secteur du cacao a été largement synonyme de déforestation des forêts tropicales humides, principalement du fait des petits exploitants. Ces ménages agricoles ne perçoivent en général qu'une faible part de la valeur générée par les fèves de cacao qu'ils récoltent, la plupart des bénéfices étant concentrés entre les mains des négociants internationaux de cacao et de leurs clients en aval dans l'industrie chocolatière. La déforestation liée à la culture du cacao menace non seulement les forêts et la biodiversité, fragilise également la sécurité alimentaire locale en remplaçant les cultures vivrières, en réduisant la biodiversité agricole et en accentuant la dépendance à des revenus du cacao particulièrement volatils. Elle peut également perturber les précipitations locales et entraîner une dégradation des sols.

Ce rapport fournit de nouvelles preuves de l'impact de l'expansion de la culture du cacao au Cameroun, un pays appelé à devenir un fournisseur majeur à l'échelle mondiale. À l'aide de données de télédétection, de vérifications sur le terrain et d'entretiens avec des agriculteurs, nous examinons dans quelle mesure la déforestation liée au cacao se poursuit, ainsi que l'intégration effective des petits exploitants dans les programmes de durabilité des entreprises, en particulier dans la chaîne d'approvisionnement indirecte.

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- localiser la déforestation active dans les zones à haute valeur de conservation et de biodiversité au Cameroun ;
- analyser le lien entre la perte de couvert forestier et l'expansion des nouvelles plantations de cacao dans ces zones, via des données de surveillance par satellite et des enquêtes sur le terrain ;
- évaluer l'efficacité des initiatives locales de traçabilité du cacao déployées par les acteurs des secteurs privé et public ; et
- accompagner les entreprises et les producteurs de cacao dans l'amélioration de leur capacité à se conformer à des réglementations, telles que le RDUE et à générer des bénéfices plus justes pour les producteurs.

Nos conclusions montrent que, si les initiatives en matière de traçabilité avancent, en grande partie sous l'impulsion du RDUE, la déforestation liée à la culture du cacao se poursuit et demeure étendue dans certaines régions. Nous constatons également que de nombreux agriculteurs — notamment ceux vendant via des intermédiaires informels appelés « coxeurs » — restent exclus des programmes de durabilité. Si ces fournisseurs indirects posent de sérieux défis en matière de traçabilité et de responsabilité des entreprises, le RDUE entre en vigueur à point nommé pour accélérer les efforts visant à révéler et réduire l'empreinte environnementale réelle de la production de cacao.

En fin de compte, notre étude souligne la nécessité urgente pour les entreprises du secteur du cacao de consolider les initiatives existantes, de poursuivre la prise de mesures concrètes pour renforcer la transparence de la chaîne d'approvisionnement, d'assurer aux producteurs des paiements plus directs et équitables, et de travailler en synergie — avec les pouvoirs publics — pour investir dans les infrastructures nécessaires à l'émergence d'une filière cacao réellement sans déforestation au Cameroun.

I. METHODOLOGIE

Pour comprendre où et comment la déforestation se produit et si les agriculteurs sont réellement intégrés dans les systèmes de traçabilité, il est nécessaire de procéder à une vérification indépendante à l'aide d'analyses géospatiales et de données collectées sur le terrain. Cette section présente notre approche qui combine des alertes satellitaires de déforestation, une analyse spatiale des zones propices à la culture du cacao, ainsi qu'un engagement direct auprès des communautés de producteurs situées dans les zones à haut risque.

Au cours de la première phase de notre analyse, nous avons identifié les subdivisions administratives¹ où la biodiversité est la plus menacée par le changement d'occupation des sols lié à la culture du cacao, à l'aide de données de télédétection récemment publiées. Nous avons utilisé l'ensemble de données sur l'aptitude et l'accessibilité à la culture du cacao élaboré par [Kamath et al. \(2024\)](#), qui attribue à chaque pixel de 1 km × 1 km dans le bassin du Congo une note de 0 à 1 pour la disponibilité et l'aptitude à la culture du cacao. Compte tenu de l'objectif du

¹ Le Cameroun est divisé en 10 régions, elles-mêmes subdivisées en 58 départements. Ces départements sont ensuite divisés en arrondissements. Le pays compte 374 arrondissements.

Cameroun de « tripler le volume de production de cacao d'ici 2030 » (Kamath, p. 1), cet ensemble de données met en évidence la manière dont l'expansion du cacao pourrait entraîner un changement d'utilisation des terres, notamment dans des paysages forestiers riches en biodiversité.

Cet ensemble de données a été construit selon une approche spatiale d'exclusion afin d'identifier les zones climatiquement viables pour le cacao, tout en tenant compte des principales contraintes d'occupation des sols, telles que les zones protégées, les zones urbaines et l'aptitude topographique. Le modèle utilise un classificateur aléatoire (random forest) entraîné à partir de données mondiales sur la présence du cacao, permettant une évaluation à haute résolution du potentiel d'expansion dans les conditions climatiques actuelles. Par ailleurs, en intégrant les réseaux routiers et la proximité des marchés, cet ensemble de données tient compte de l'accessibilité économique, fournissant ainsi une projection des zones d'expansion future du cacao.

Pour notre étude, nous avons sélectionné les subdivisions, appelées « arrondissements » au Cameroun, dont le score moyen d'aptitude à la culture du cacao dépasse 0,5, afin de nous concentrer sur les zones à fort potentiel de production de cacao. Ce seuil a permis une évaluation ciblée des régions où l'expansion de la culture du cacao est la plus probable et la plus susceptible d'impacter la biodiversité. Ces arrondissements sont cartographiés ci-dessous².

² Nous avons utilisé les limites administratives de niveau 3 issues de l'ensemble de données Humanitarian Data Exchange (HDX) pour le Cameroun afin d'aligner notre analyse sur les unités de gouvernance locales pertinentes pour l'aménagement du territoire. Ces limites correspondent aux arrondissements du Cameroun. Afin d'identifier les arrondissements à haut risque, nous avons calculé le score moyen d'aptitude à la culture du cacao dans chaque limite à l'aide de l'ensemble de données de Kamath et al. (2024) et sélectionné celles dont le score moyen était supérieur à 0,5.

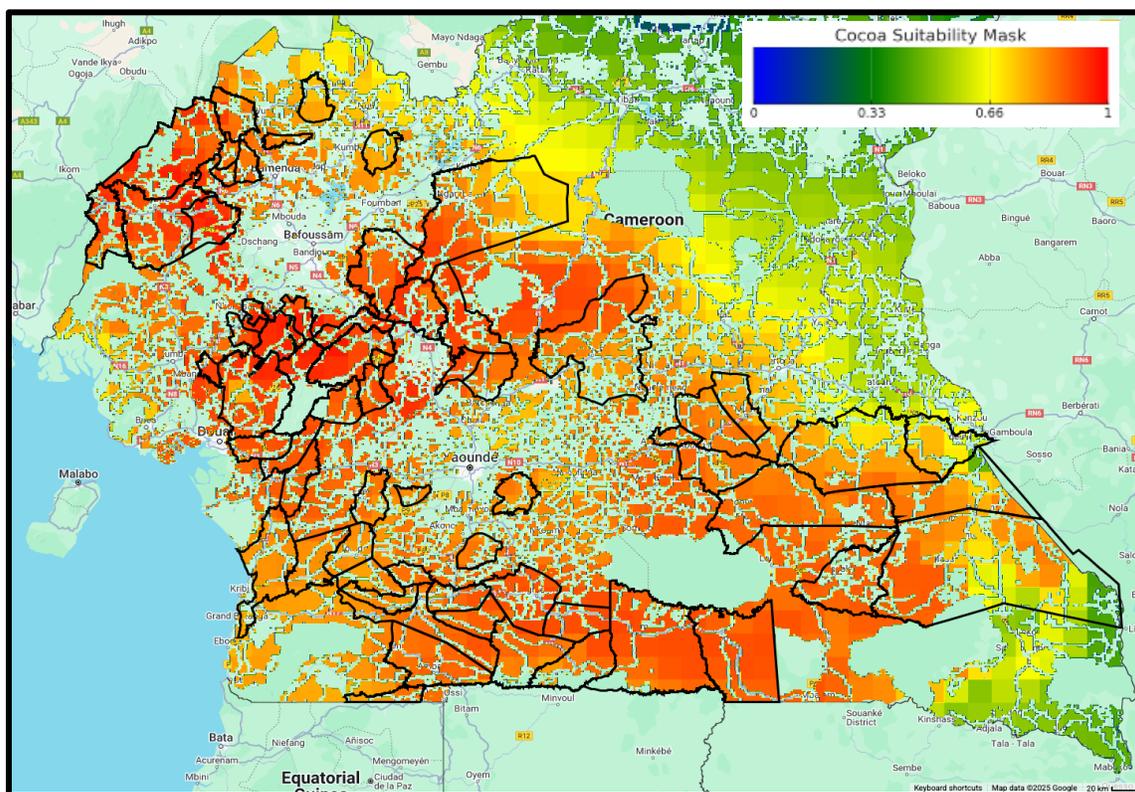


Figure 1 : Carte des subdivisions du Cameroun dont le score moyen d'aptitude à la culture du cacao dépasse 0,5

Afin d'identifier les subdivisions les plus susceptibles de révéler une déforestation liée à l'expansion du cacao lors d'une enquête sur le terrain, nous avons utilisé [les alertes RADD](#) à partir de 2020 pour quantifier la perte de couvert forestier dans les arrondissements sélectionnés. Nous avons additionné toutes les alertes RADD³ dans chaque arrondissement et normalisé les données en divisant le nombre total d'hectares de perte forestière par la superficie totale du district (en km²), créant ainsi un indicateur de densité de déforestation qui a permis d'identifier les zones connaissant la plus forte concentration de perte forestière récente⁴. Nous nous sommes également appuyés sur les recherches de Trase pour nous assurer que les zones d'intérêt étaient situées à proximité ou à moins de 50 km d'une coopérative.

³ Les alertes RADD, générées à partir des données radar Sentinel-1, détectent les changements brusques dans la structure du couvert forestier, ce qui permet d'identifier les perturbations de la couverture arborée même sous une couverture nuageuse persistante. Il est important de noter que toutes les alertes n'indiquent pas nécessairement une déforestation ; certaines peuvent refléter des perturbations temporaires, telles que la chute d'arbres due à des phénomènes naturels.

⁴ Il convient de noter qu'en normalisant la perte forestière par rapport à la superficie totale du district plutôt qu'à la couverture forestière, notre approche peut sous-estimer l'intensité de la déforestation dans les subdivisions où il reste moins de forêts.

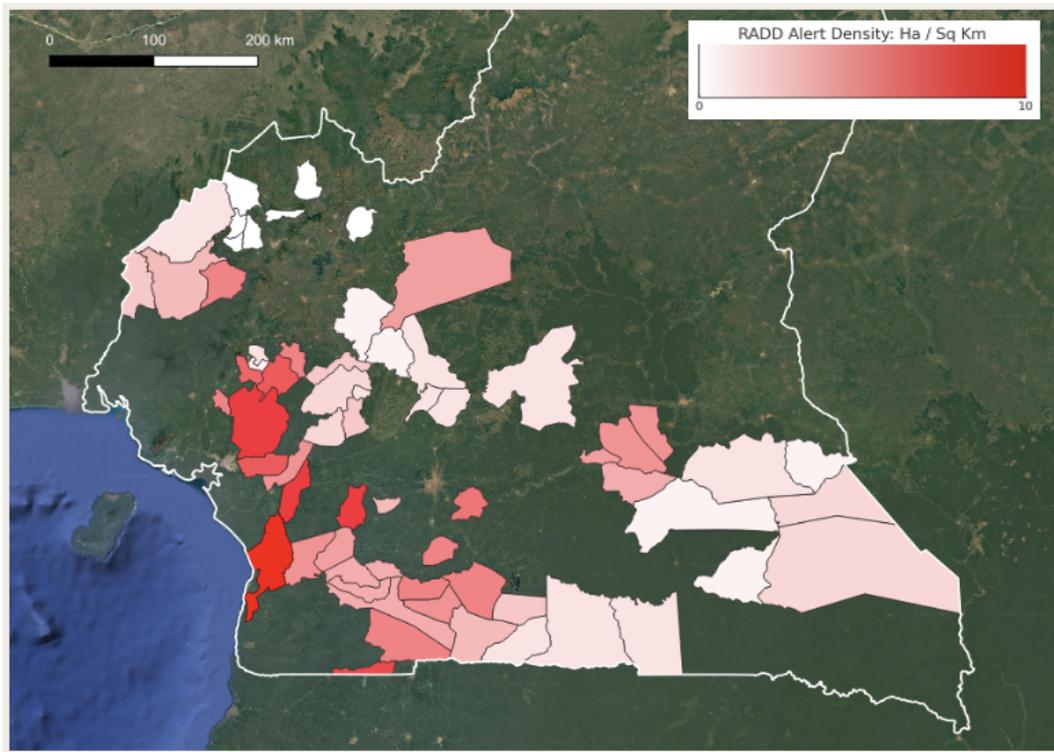


Figure 2 : Carte de la concentration des alertes forestières dans les arrondissements camerounais particulièrement propices à la culture du cacao

Source : Mighty Earth

Afin d'affiner notre évaluation au sein des subdivisions prioritaires, nous avons déployé [le Cocoa Probability Model](#) du Forest Data Partnership au Cameroun, en allant au-delà des cartes publiées pour le Ghana et la Côte d'Ivoire. Ce modèle à résolution de 10 mètres⁵ attribue une note de probabilité de culture du cacao (0-1) à chaque pixel, ce qui nous permet d'identifier les zones les plus susceptibles d'être cultivées en filtrant les pixels dont la note est proche de 1. Afin d'orienter notre enquête de vérification sur le terrain, nous avons identifié l'intersection des pixels à forte probabilité de culture du cacao ($\geq 0,8$) et des alertes RADD, ce qui nous a permis de localiser les zones où la déforestation récente est très probablement liée à l'expansion de cette culture. Enfin, nous avons affiné notre sélection en retenant uniquement les sites situés à 1 à 2 km d'une route principale afin de garantir l'accessibilité des enquêteurs sur le terrain. Ce processus a permis d'identifier 29 emplacements GPS pour mener notre vérification sur le terrain dans les arrondissements de Yabassi, Nkondjock et Njombé-Penja. Nous avons délibérément omis les coordonnées GPS exactes de ces emplacements dans notre rapport afin de protéger la vie privée des petits exploitants agricoles.

⁵ Conçu dans le cadre d'une approche communautaire, le modèle intègre plus de 3 millions d'échantillons d'apprentissage provenant de diverses sources, notamment des parcelles de cacao cartographiées par le WRI, des données sur la couverture terrestre du BNETD-CIGN, des inventaires agroforestiers du CIRAD et des enquêtes de terrain du COCAFORI. Les données d'apprentissage ont été divisées pour optimiser et valider le modèle afin de garantir une grande précision dans la distinction entre les zones de cacao et les zones non productrices de cacao.

Notre mission de vérification sur le terrain a été menée par une équipe de quatre chercheurs sur une période de dix jours. Pour orienter les entretiens, nous avons utilisé un questionnaire structuré élaboré conjointement par Mighty Earth et CODED, qui a ensuite été numérisé via la plateforme KoboCollect. Ce questionnaire a permis à l'équipe de conduire des entretiens avec des producteurs de cacao, des coxieurs, des responsables de coopératives et de GLC, ainsi que des représentants d'entreprises locales. Les enquêteurs sur le terrain étaient équipés de deux appareils GPS Garmin, de blocs-notes et de machettes. Dans certains cas, des guides locaux ont été sollicités pour faciliter l'accès et le repérage dans les forêts villageoises. Pour des raisons de sécurité et de transparence, l'équipe a rencontré les représentants du ministère de l'Agriculture et les chefs de village de chaque région afin d'annoncer officiellement notre présence et d'expliquer l'objectif de notre mission. Afin de faciliter l'accès aux endroits difficiles d'atteinte, nous avons loué un véhicule 4x4 et utilisé des motos tout terrain lorsque cela était nécessaire. Nos observations et activités ont été documentées à l'aide de smartphones munis de caméras, ce qui a permis de recueillir plus de 147 photos et 7 vidéos, dont beaucoup ont été géolocalisées grâce au GPS intégré aux appareils, et ceci dans le but d'améliorer la précision de la localisation dans nos rapports.

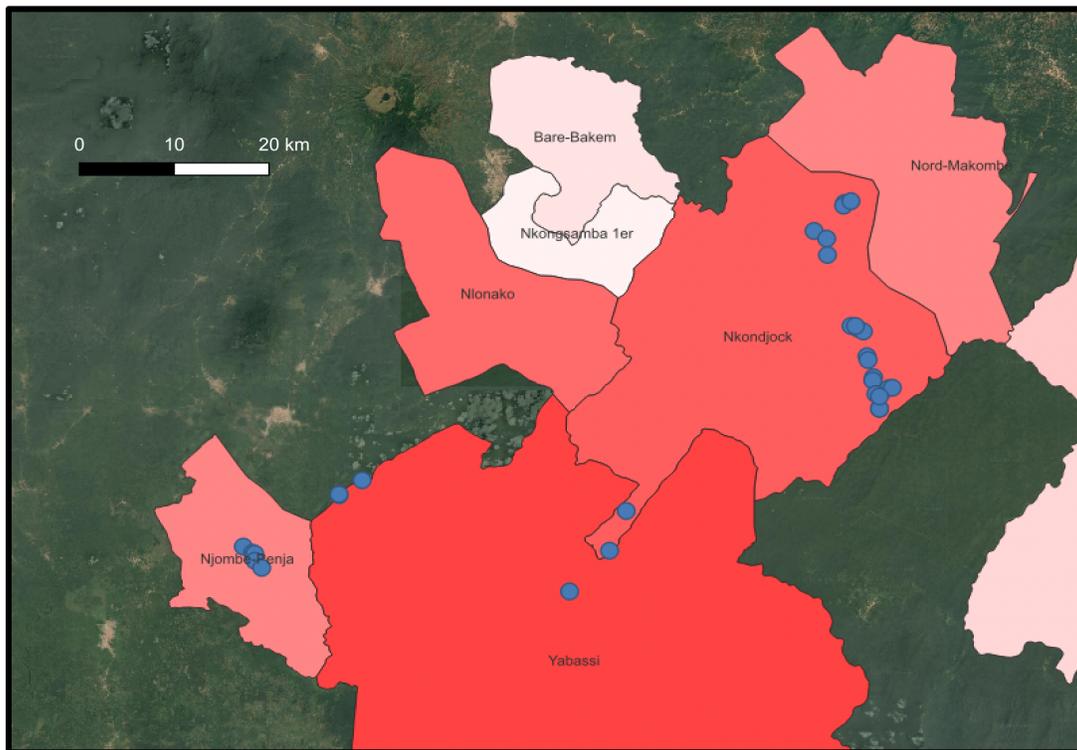


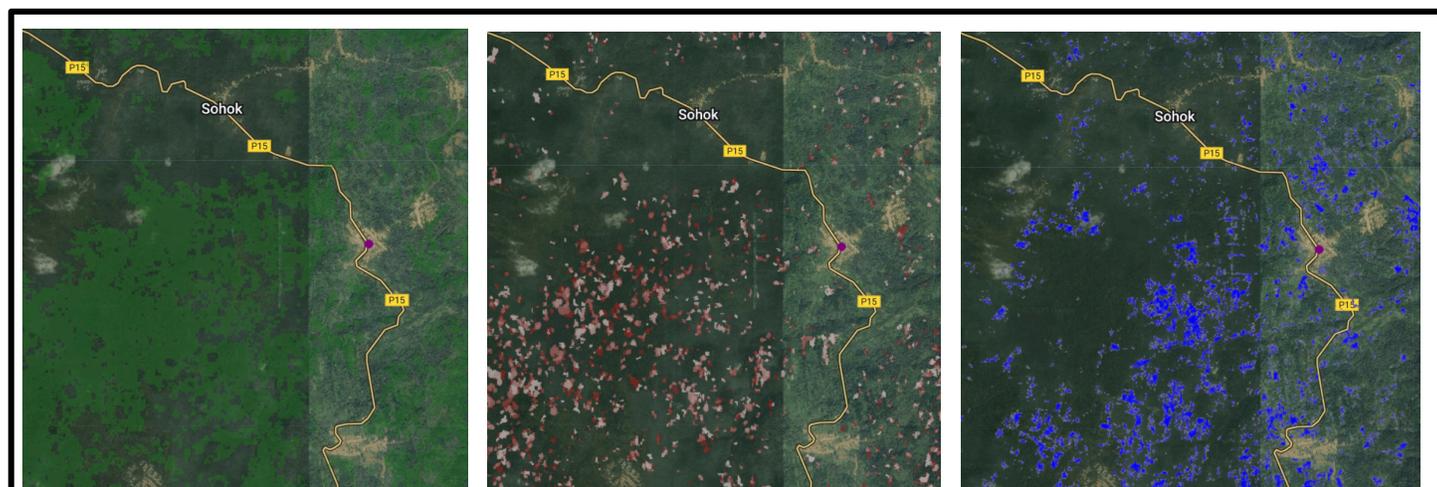
Figure 3 : Carte des sites sélectionnés pour l'enquête sur le terrain dans les arrondissements concernés par l'expansion de la culture du cacao ; les coordonnées GPS précises ont été supprimées afin de protéger la vie privée des agriculteurs

Source : Mighty Earth

Les résultats de notre mission sur le terrain ont mis en évidence les points forts et les limites de notre méthodologie, notamment concernant la sélection des sites. Les conclusions détaillées pour chacun des trois arrondissements visités sont présentées dans les sections suivantes du rapport, mais nos principaux résultats sont résumés ici. Sur les 29 sites sélectionnés par GPS, quatre se sont révélés inaccessibles en raison d'obstacles physiques, tels que la prolifération de mangroves ou des cours d'eau impraticables, ce qui souligne la difficulté d'appréhender avec précision l'accessibilité du terrain à l'aide de la seule télédétection. Sur les 25 sites accessibles restants, 21 ont été confirmés comme étant des plantations de cacao actives, ce qui donne un taux de précision de 84 % pour notre modèle prédictif. Les quatre sites mal classés étaient en fait plantés d'autres cultures (palmiers à huile, ou plantains) ou laissés en friche. Lors de leurs déplacements vers et depuis les sites présélectionnés, nos équipes de terrain ont identifié dix parcelles de cacao supplémentaires établies sur des terres apparemment défrichées récemment.

Ces résultats, corroborés par des entretiens avec des producteurs locaux, fournissent des preuves claires que la déforestation liée à la culture du cacao est toujours à l'œuvre dans les zones que nous avons étudiées. La précision des alertes de perte de couvert forestier du RADD pour guider notre exploration spatiale suggère qu'une déforestation importante a eu lieu dans ces arrondissements depuis 2020. De plus, le fait que cette déforestation et la plantation de cacao qui s'ensuit aient lieu dans des zones identifiées par le modèle d'adéquation élevée de Kamath et al. (2024) confirme la valeur prédictive de leur analyse spatiale et soulève des inquiétudes quant à l'avenir de la préservation et de la biodiversité dans ces régions propices à la culture du cacao.

[La Carte Responsabilité pour le cacao](#) de Mighty Earth rassemble ces différentes couches de données afin de révéler les tendances générales en matière de perte de couvert forestier et d'expansion du cacao au Cameroun. Voir l'exemple ci-dessous d'une région productrice de cacao près de Sohok, dans la province du Littoral, au Cameroun.



De gauche à droite : carte forestière de référence 2019 (en vert) ; alertes RADD à haut niveau de confiance depuis 2019 (en rouge) ; prévisions de la FDP pour le cacao (en bleu). Source : *Carte Responsabilité pour le cacao de Mighty Earth.*

2. L'INDUSTRIE DU CACAO SE TOURNE VERS LE CAMEROUN

3.1 Évolution des modèles de déforestation liée à la culture du cacao en Afrique

Le Cameroun est aujourd'hui le [quatrième](#) producteur mondial de cacao et [près de 40 % de son territoire est couvert de forêt](#). Cependant, le pays s'est fixé comme objectif ambitieux de [tripler sa production de cacao d'ici 2030](#). Étant donné que les rendements agricoles ne devraient pas tripler d'ici 2030, la réalisation de cet objectif accroît considérablement la pression sur les forêts naturelles et sur les autres zones écologiquement sensibles ; une dynamique qui rappelle le boom du cacao qu'ont connu la Côte d'Ivoire et le Ghana au cours des dernières décennies, qui s'est accompagné d'une déforestation massive.

Le boom du cacao en Côte d'Ivoire s'est fait au prix de [la destruction de 80 % de ses forêts](#) en quelques décennies. Le Ghana a également connu un empiètement généralisé de ses parcs et réserves forestières en raison de la culture du cacao. Dans ces pays, les nouvelles terres disponibles pour la cacaoculture sont désormais rares et souvent illégales (par exemple, dans les zones protégées). À l'inverse, au Cameroun, la présence de forêts—en particulier dans les régions du Sud et de l'Est—offre un potentiel important d'occupation des sols, ce qui en fait un nouvel avant-poste pour cette culture. L'ONG environnementale Fern avertit que les « problèmes aigus » observés en Côte d'Ivoire, comme la déforestation massive et la précarité des agriculteurs, [pourraient se répandre « à l'image d'une contagion »](#) aux pays d'Afrique centrale si la production de cacao explose sans mesures de protection.

Au cours de la campagne cacaoyère 2023-2024, le prix du cacao [a dépassé 5 000 francs CFA](#) au Cameroun, atteignant jusqu'à 6 000 francs CFA dans certaines régions. Ce prix reste nettement supérieur à celui de ses homologues producteurs de cacao en Afrique de l'Ouest, soit plus [du double de celui](#) fixé au Ghana et en Côte d'Ivoire. Bien que cette richesse soit inégalement répartie tout au long de la chaîne d'approvisionnement, ces prix élevés incitent davantage l'industrie et les plantations de cacao à se développer au Cameroun.

Si la déforestation dans le bassin du Congo a toujours été faible par rapport à d'autres paysages forestiers tropicaux, [le secteur du cacao s'est rapidement développé dans les forêts du Cameroun](#) : la production « a plus que doublé entre 2002 et 2017, atteignant 295 000 tonnes ». « Cette augmentation est principalement due à l'expansion de la superficie cultivée, qui a également doublé au cours de la même période ». Cette expansion agricole a coïncidé avec une augmentation des niveaux de déforestation. [Les données de Global Forest Watch](#) attestent d'une progression continue de la perte de couvert forestier dans tout le pays depuis le début des années 2000. En 2023, la perte de forêt primaire a atteint son niveau le plus élevé jamais enregistré, avec plus de 103 000 hectares, soit une augmentation d'un ordre de grandeur par rapport aux 9 970 hectares de 2003.

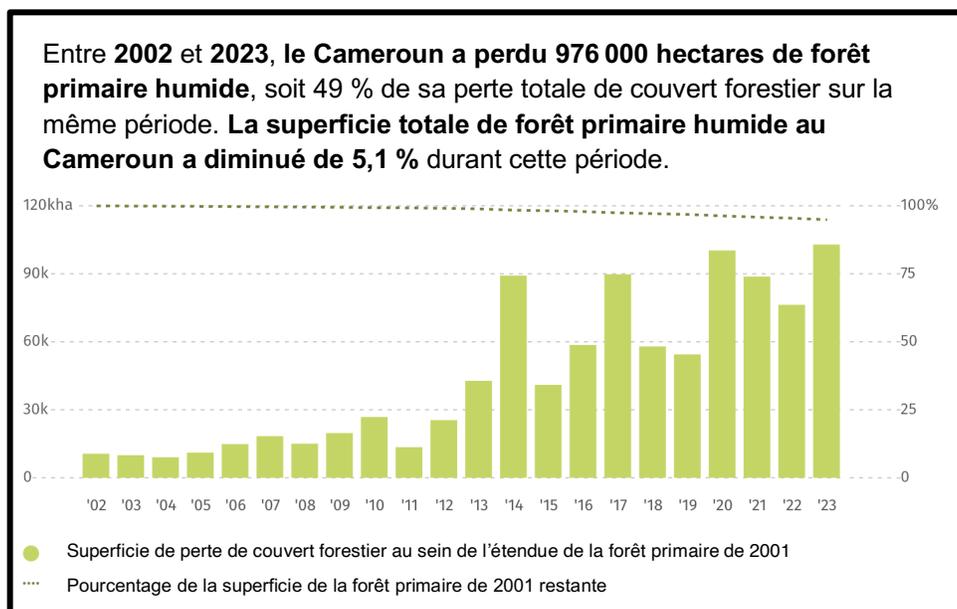


Figure 4 : Perte de forêt primaire au Cameroun entre 2002 et 2023

Source : Global Forest Watch

Les gouvernements ivoirien et ghanéen ont historiquement soutenu l'expansion de la culture du cacao, mais ils se sont récemment tournés vers l'intensification des rendements plutôt que vers l'expansion, en partie sous la pression internationale pour mettre fin à la déforestation. Les déclarations politiques actuelles du Cameroun tentent de [concilier ces deux objectifs](#) : le pays cherche à « doubler la production nationale de cacao tout en réduisant la pression sur les forêts ». Par exemple, [le nouveau partenariat avec l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale](#) (CAFI) investira 60 millions de dollars pour « financer le développement du cacao [...] ainsi que la protection des forêts du pays », en mettant l'accent sur l'augmentation des rendements sur les terres existantes plutôt que sur la conversion de nouveaux espaces forestiers. L'efficacité de cette approche reste à évaluer, et les experts du secteur se demandent si la production peut réellement être augmentée sans perte significative de forêts.

3.2 Le paysage TRIDOM

[Le paysage TRIDOM](#) (Tri-national Dja-Odzala-Minkébé), une vaste étendue forestière riche sur le plan écologique qui s'étend au sud-est du Cameroun, au nord-est du Gabon et au nord-ouest de la République du Congo, illustre clairement ces enjeux. Abritant une biodiversité exceptionnelle, notamment des éléphants de forêt, des gorilles des plaines de l'Ouest, des buffles, des hylochères, des sitatungas et des pythons, les forêts relativement intactes du paysage TRIDOM et la proximité de réserves clés telles que la réserve du Dja, celles de Ngoyla et de Kom, en font une zone hautement stratégique à surveiller. Bien que notre rapport ne se concentre pas spécifiquement sur cette région, des recherches récentes menées par Kamath et al. (voir ci-dessus, la section Méthodologie) ont identifié de vastes portions du TRIDOM comme étant particulièrement propices à l'expansion de la culture du cacao. Il est alarmant de constater que la déforestation dans cette zone progresse régulièrement, avec 11 009 hectares de forêt perdus en

2020 et plus de 6 000 hectares de perte de couvert forestier signalés chaque année depuis 2020 (voir figure 2).

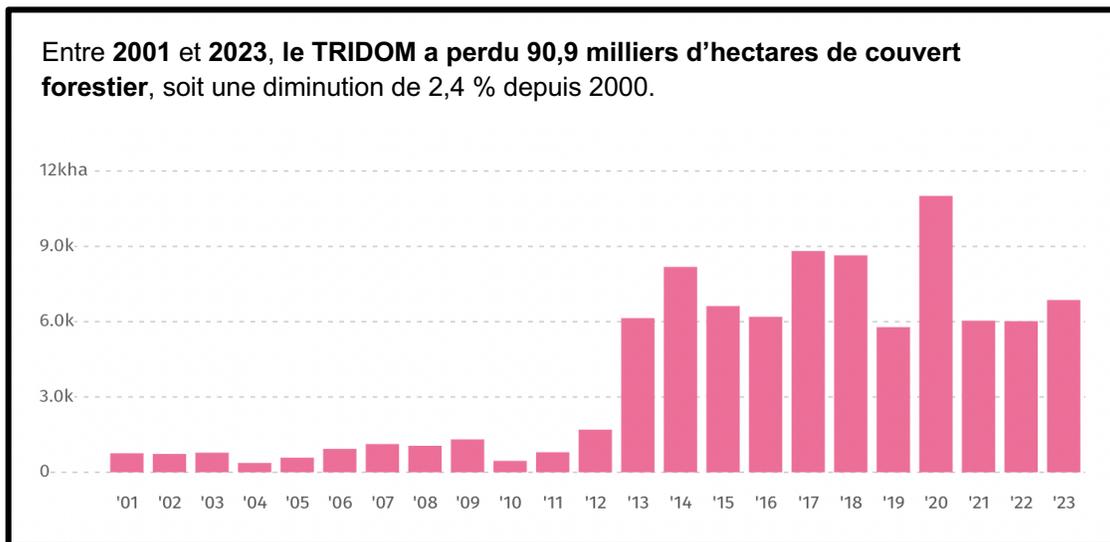


Figure 5 : Perte de couvert forestier dans le paysage TRIDOM entre 2001 et 2023
Source : Global Forest Watch

L'analyse par télédétection indique que la déforestation est particulièrement concentrée à proximité de la réserve faunique de Dja et de la réserve naturelle de Ngoyla (voir figure 3), où l'occupation du sol par le couvert forestier coïncide fortement avec l'aptitude à la culture du cacao. La figure 4 indique les zones propices à la culture du cacao situées à l'intérieur et autour du paysage TRIDOM, selon les données de Kamath et al. Les zones en vert présentent une certaine aptitude, tandis que les zones en jaune, orange et rouge sont encore plus favorables à la culture du cacao. Cette évaluation ne tient pas compte de l'aptitude à la production de cacao dans les quatre parcs nationaux indiqués sur la carte. Sans une protection adéquate des forêts, l'expansion de la filière cacaoyère au Cameroun fait peser une menace sur ces zones riches en biodiversité qui risquent d'être converties en plantations.

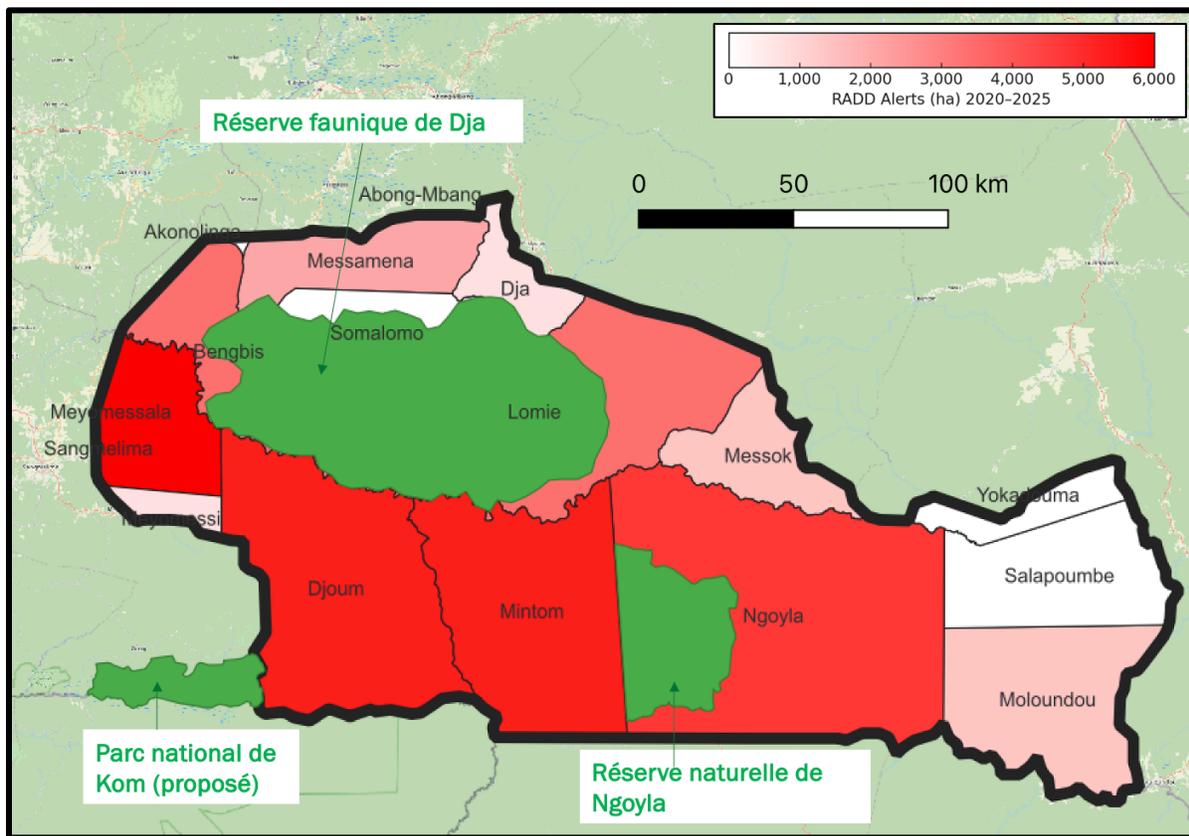


Figure 6 : Perte de forêt primaire dans le paysage TRIDOM entre 2020 et 2025, d'après les alertes RADD.
 Source : Mighty Earth (2025)

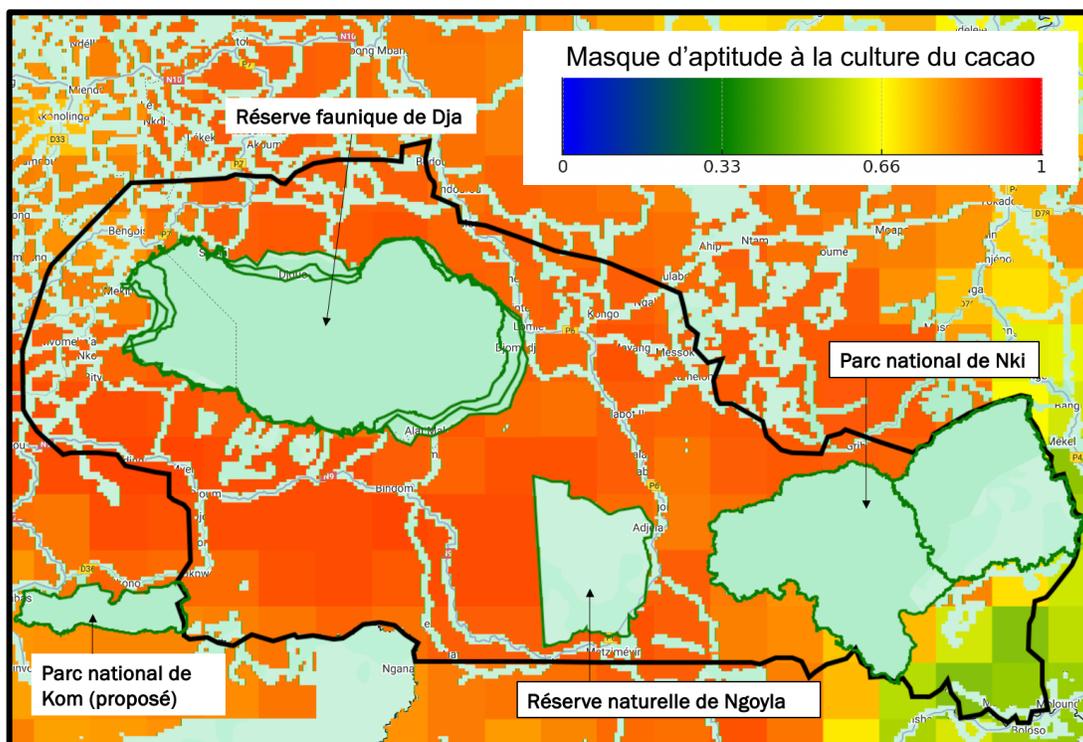


Figure 7 : Carte des zones propices à la culture du cacao dans le paysage TRIDOM
 Source : Kamath et al. Carte d'aptitude à la culture du cacao

3.3 Initiatives industrielles et réglementaires

Au cours de la dernière décennie, presque tous les grands négociants en cacao — des entreprises telles que Cargill, Barry Callebaut et OFI — ainsi que des fabricants de chocolat comme Hershey's, Godiva et Nestlé — ont publié des engagements en faveur d'une politique zéro déforestation. Chaque entreprise a annoncé des politiques s'engageant à ne pas s'approvisionner en cacao provenant de terres nouvellement déboisées et à mettre en place des chaînes d'approvisionnement exemptes de déforestation, souvent d'ici à 2025 ou avant. Un certain nombre de ces engagements ont été repris dans [l'Initiative Cacao et Forêts \(ICF\) de 2017](#), un partenariat dans lequel des entreprises et les gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana (rejoints par la suite par la Colombie) « s'engagent à travailler ensemble, de manière pré-concurrentielle, pour mettre fin à la déforestation et à la dégradation des forêts dans la chaîne d'approvisionnement du cacao ».

Bien que le Cameroun ne fasse pas partie de l'ICF à l'origine, la « Déclaration d'intention » de l'industrie de 2017 comprenait des engagements à travailler de manière préconcurrentielle pour mettre fin à la déforestation dans toutes les zones d'approvisionnement et, au Cameroun, cet esprit a été poursuivi par des initiatives, telles que la [Feuille de route pour un cacao sans déforestation](#) (facilitée par IDH en 2019), dans le cadre de laquelle des entreprises opérant au Cameroun, notamment Barry Callebaut, Telcar (Cargill) et Neo Industry, se sont engagées de la même manière à éliminer la déforestation liée au cacao. En conséquence, l'industrie du cacao et les autorités locales ont convenu de mettre en place un système national de traçabilité du cacao,

comprenant un système de surveillance de la déforestation par satellite afin d'aider à identifier la déforestation liée au cacao, et réduire ainsi la demande en cacao liée à la déforestation.

PRINCIPAUX NÉGOCIANTS DE CACAO AU CAMEROUN

Les principales entreprises du secteur du cacao opérant au Cameroun sont Cargill/Telcar, Barry Callebaut, Hershey's, Mars, Ecom, ETG et Olam Cam. Au cours de la campagne 2023-2024, Telcar détenait la plus grande part du marché d'exportation du cacao avec 35,1 %, suivie par Olam Cam avec 24,9 % et Sbet avec 9,88 %. Plus de 80 % du cacao camerounais est destiné à l'Europe, la majorité des fèves transitant d'abord par les Pays-Bas avant d'être réexportées vers d'autres pays européens sous forme de matière première ou de produits transformés à base de cacao. Les fabricants transforment ensuite les fèves de cacao en poudre de cacao, en tablettes de chocolat et en autres produits alimentaires et boissons à base de cacao avant de les vendre aux consommateurs via les détaillants et les supermarchés. Les principaux négociants camerounais ont des liens dans la chaîne d'approvisionnement avec certains des chocolatiers les plus connus au monde, tels que Nestlé, Mars, Unilever et Mondelēz (propriétaire des marques Cadbury, Milka, Toblerone et bien d'autres).

Chacun de ces commerçants, fabricants et détaillants a le devoir de s'attaquer aux problèmes environnementaux et sociaux liés à leurs chaînes d'approvisionnement, notamment la prévention de la déforestation et la lutte contre la pauvreté des agriculteurs.

Au-delà des engagements pris par les entreprises et les pays producteurs, le secteur public des pays consommateurs cherche également à lutter contre la déforestation. En particulier, le règlement sur la déforestation de l'Union européenne (RDUE), adopté en 2023 dans le but de garantir que les produits vendus dans l'UE sont « exempts de déforestation », aura une influence significative sur l'industrie cacaoyère camerounaise, car l'UE est le premier acheteur de cacao du Cameroun : au cours de la campagne cacaoyère 2023/2024, plus de 80 % des exportations de cacao camerounais étaient destinées à l'Europe. Une fois mise en œuvre en janvier 2026, la législation stipulera que tous les fèves ou produits à base de cacao entrant dans l'UE devront être traçables jusqu'à leur parcelle d'origine et prouver qu'ils ne proviennent pas de terres déboisées ou dégradées après le 31 décembre 2020. Les entreprises qui importent ou exportent du cacao vers l'UE seront tenues de collecter des informations précises sur la géolocalisation des exploitations agricoles, leur statut « exempt de déforestation » et leur conformité légale (en vertu de la législation camerounaise).

Les principaux négociants en cacao, dont Barry Callebaut, se sont prononcés en faveur de cette législation, soulignant le rôle qu'elle jouera dans l'amélioration de la durabilité dans l'ensemble du secteur :

« Depuis trois ans, Barry Callebaut, ainsi que bon nombre de nos clients, défendons fermement cette législation essentielle dans sa forme actuelle, car nous estimons qu'il est de notre responsabilité de mener les efforts visant à mettre fin à la déforestation et à promouvoir des pratiques agricoles durables tout au long de notre chaîne d'approvisionnement, depuis les producteurs jusqu'à nos clients. »

– Barry Callebaut, novembre 2024

Afin de se préparer à la réglementation à venir, le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) du Cameroun, en collaboration avec six exportateurs de cacao, a mis au point une [initiative de partage des données de géolocalisation](#). Ce dispositif permet aux acheteurs européens de demander et d'obtenir les coordonnées des plantations de cacao présentes dans leur chaîne d'approvisionnement. Cette collaboration constitue une avancée positive. Les experts s'accordent à dire que le RDUE jouera un rôle essentiel pour réduire, dans les années à venir, la demande en cacao issu de la déforestation. Cependant, de nombreux observateurs estiment qu'il reste encore beaucoup à faire : les entreprises doivent renforcer la traçabilité complète de leurs chaînes d'approvisionnement dans des marchés émergents, tels que le Cameroun et intensifier la sensibilisation des producteurs, tant dans leurs filières directes qu'indirectes, afin de faciliter la conformité à la nouvelle législation.

3.4 Tendances récentes de la déforestation au Cameroun

Le taux de déforestation au Cameroun s'est accéléré ces dernières années. Depuis 2020, les alertes RADD (alertes satellitaires basées sur des radars détectant les perturbations forestières en temps quasi réel) ont enregistré 781 797,7 hectares de perte forestière, soit 4,21 % du couvert forestier total du pays. Dans les zones identifiées comme très propices à la culture du cacao (voir section Méthodologie ci-dessus), les alertes de perte forestière ont atteint 359 969,5 hectares, soit 4,23 %, au cours de la même période. Ce phénomène tend à s'aggraver : 2024 a été l'année la plus marquée par la déforestation, avec près de 1 % des forêts camerounaises déboisées, contre 0,65 % en 2020. Les impacts sont particulièrement sensibles au niveau local. Au cours des cinq dernières années, 64 arrondissements ont perdu au moins 10 % de leur couvert forestier, 21 ont perdu plus de 20 %, cinq ont dépassé les 30 % et deux, Kribi II et Bafoussam II, ont perdu plus de 40 % de leurs forêts restante.

Figure 8 : Perte forestière dans les arrondissements du Cameroun entre 2020 et 2025

Source : Mighty Earth, RADD Alert

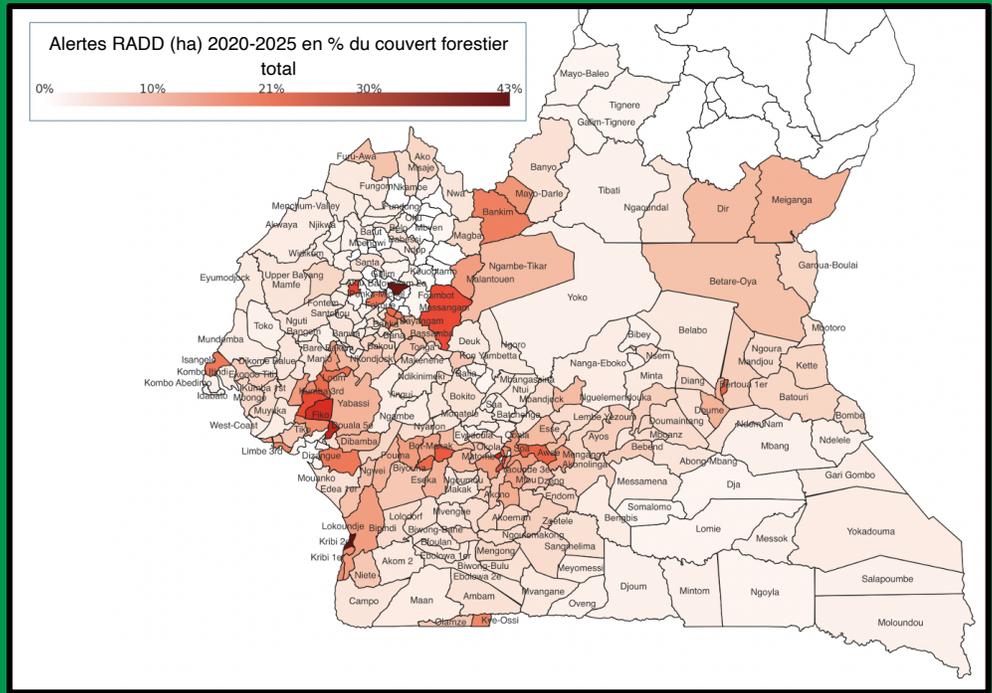
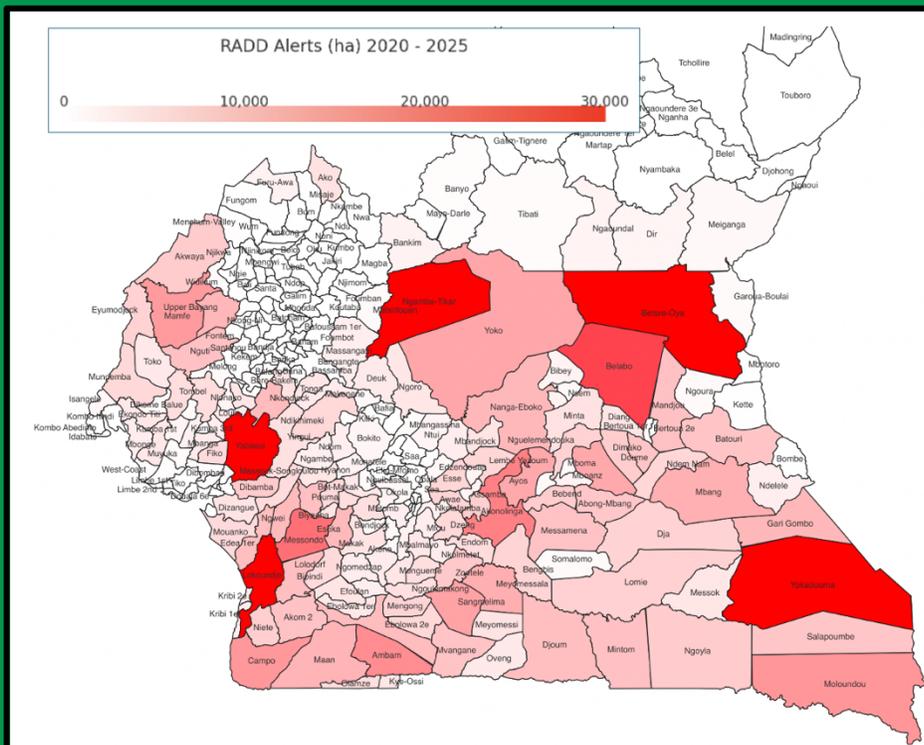


Figure 9 : Perte forestière dans les arrondissements du Cameroun en pourcentage de couvert forestier total entre 2020 et 2025

Source : Mighty Earth, RADD Alert



3.5 Responsabilité des entreprises dans la chaîne d'approvisionnement indirecte

Si les efforts en matière de durabilité, notamment la traçabilité, se sont améliorés ces dernières années dans l'ensemble du secteur du cacao, et ce à l'échelle mondiale, ils ne parviennent souvent pas à s'attaquer de manière adéquate aux problèmes fondamentaux à l'origine de la déforestation et, dans de nombreux cas, se limitent aux chaînes d'approvisionnement « directes » des entreprises cacaoyères, ne touchant ainsi qu'une fraction des agriculteurs qui cultivent le cacao qu'elles achètent ou vendent. L'approvisionnement « indirect » en cacao (les fèves qui échappent aux programmes de traçabilité d'une entreprise) reste un angle mort où la déforestation peut se poursuivre sans contrôle.

Par exemple, dans son rapport de 2024 sur le développement durable, Cargill indique que sa chaîne d'approvisionnement directe, ainsi que les efforts de cartographie et de développement durable qui y sont associés, ne représente qu'environ un tiers de son approvisionnement en cacao.

« Nous travaillons avec un organisme d'assurance externe, KPMG N.V., afin de fournir une assurance limitée sur les indicateurs clés de performance en matière de durabilité sélectionnés dans le tableau ci-dessous. Cette assurance s'applique à notre Cargill Cocoa Promise, qui fait partie de notre chaîne d'approvisionnement directe et représente environ un tiers du cacao que nous achetons. »

– [Rapport d'impact de Cargill 2024](#), page 3

Les chaînes d'approvisionnement indirectes obscurcissent considérablement l'origine du cacao, ce qui affaiblit la responsabilité des entreprises et entrave les efforts visant à inclure les cultivateurs dans les initiatives de développement durable. Les entreprises profitent de cette opacité pour se distancier des dommages environnementaux en amont, affirmant que l'approvisionnement en cacao est fondamentalement « intraçable » et transférant la responsabilité du contrôle de la chaîne d'approvisionnement indirecte et de la gestion des risques environnementaux et sociaux à d'autres acteurs, notamment les cultivateurs, les coopératives et les gouvernements locaux, qui disposent de ressources financières comparativement plus limitées.

Dans la pratique, cette situation alimente la déforestation, car, confrontés à des pressions économiques immédiates, les cultivateurs privilégient leur survie à court terme plutôt que de s'engager dans des démarches de durabilité qui restent abstraites et dénuées de soutien concret. La grande majorité du cacao camerounais est cultivé par des petits exploitants (souvent sur moins de 5 hectares) et près de 69 % des ménages de cacaoculteurs [vivent en dessous du seuil de pauvreté](#). Il est bien documenté que [la pauvreté constitue un moteur central de l'expansion de la culture du cacao](#), les petits exploitants empiétant souvent dans les forêts pour augmenter la taille de leur exploitation et leur production lorsque les prix ou les rendements à l'hectare sont trop faibles pour leur permettre de subsister. Le RDUE offre une protection contre

cette expansion dans les forêts, car toute nouvelle exploitation issue de la conversion de forêts ne pourra pas entrer légalement dans les chaînes d’approvisionnement de produits commercialisés vers l’UE. Mais sans incitations financières directes apportées par les entreprises—comme des prix majorés pour un cacao sans déforestation—et sans stratégie nationale cohérente pour le développement du cacao et du monde rural, la conservation reste économiquement peu attractive pour les agriculteurs.

La « course vers la dernière forêt » se poursuit donc dans certaines communautés, les cultivateurs étant peu récompensés pour leurs efforts de conservation. Il est révélateur que [les agriculteurs camerounais eux-mêmes se mobilisent désormais](#) et « luttent pour une véritable responsabilité des entreprises » en formant des associations et en collaborant avec des ONG afin de garantir la protection de leurs droits et de leurs moyens de subsistance.

3.6 Les « coxeurs » du cacao camerounais

Un autre facteur entravant l’atteinte des objectifs de durabilité au niveau des exploitations est la forte présence d’intermédiaires informels, appelés « coxeurs », dans le secteur du cacao au Cameroun. Plusieurs raisons ont poussé les cacaoculteurs camerounais à vendre de plus en plus leur cacao à des coxeurs plutôt qu’à des acteurs formels, tels que les coopératives ou les acheteurs agréés.

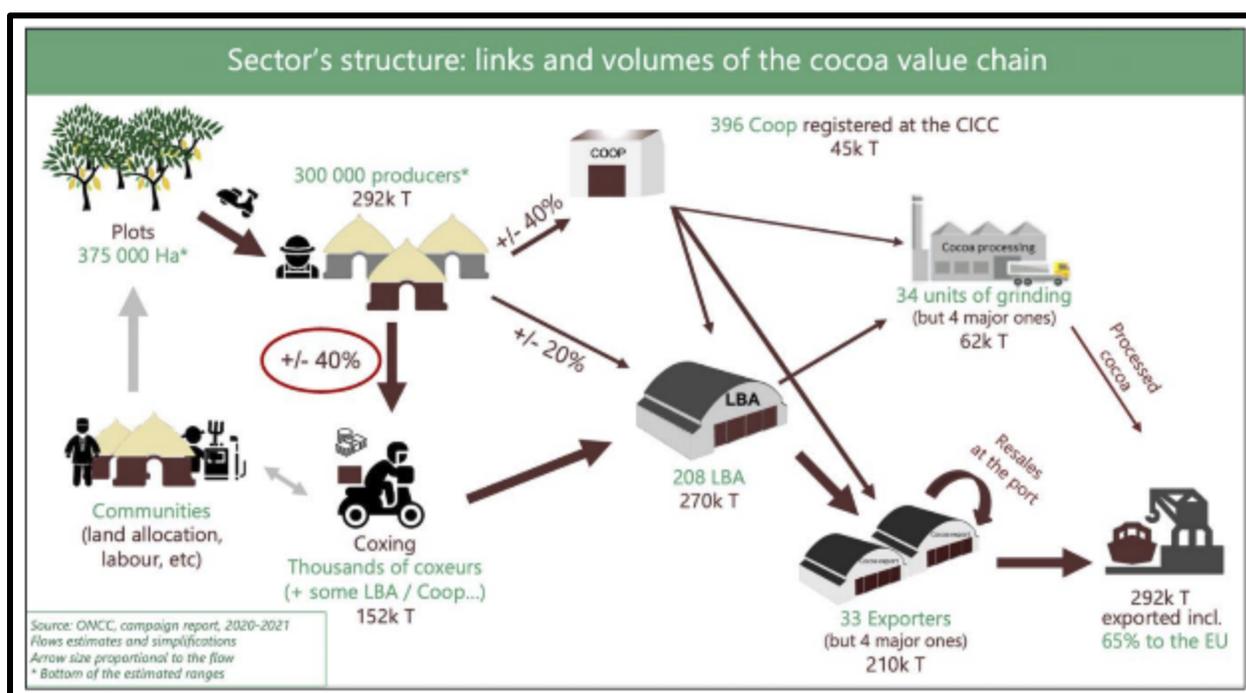


Figure 10 : Estimation des flux de fèves de cacao au Cameroun par chaîne de valeur. Superficies en millions d’hectares, flux en milliers de tonnes (kt)

Source : infographie Nitidae basée sur les données de l’ONCC, Lescuyer et al., 2020 et les données 2022 du CICC.

Au Cameroun, les coopératives et les banques locales n'ont pas suffisamment de liquidités pour payer immédiatement les agriculteurs à la livraison des fèves. Les retards de paiement des exportateurs réduisent également le montant des fonds disponibles chez ces acteurs et augmentent le risque qu'ils représentent pour les banques. C'est pourquoi les agriculteurs se tournent systématiquement vers des agents informels, tels que les coxeurs, qui sont en mesure de les payer immédiatement pour leurs fèves. Les coxeurs travaillent de manière indépendante ou informelle pour le compte d'acheteurs ou d'exportateurs agréés, souvent soutenus par des avances de trésorerie fournies par des entreprises pour garantir les futures livraisons de cacao. Ils sont également très sollicités, car ils peuvent accéder à des zones de production de cacao reculées auxquelles les acteurs formels de la chaîne d'approvisionnement ont difficilement accès.

Le recours persistant à des intermédiaires exacerbe les pressions économiques sur les producteurs locaux. [Les agriculteurs camerounais se plaignent](#) que « le sous-paiement persistant par les intermédiaires » les empêche d'atteindre un revenu vital. Bien que les prix du cacao au Cameroun soient nettement plus élevés que dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, les paiements reçus par les agriculteurs restent insuffisants en raison d'une répartition inégale de la valeur le long de la filière. Les coxeurs, profitant de la vulnérabilité financière des agriculteurs, leur fournissent des liquidités immédiates, mais à des prix nettement inférieurs à ceux qu'ils pourraient obtenir auprès des coopératives ou des acheteurs agréés. Le cacao passant par plusieurs intermédiaires — des acheteurs de village aux grands négociants—chaque acteur prélève sa marge, ce qui réduit la part de revenus des agriculteurs dans le prix total à l'exportation. Un schéma de cette chaîne d'approvisionnement, [issue du rapport de Nitidæ & EFL](#), est présenté à la figure 7 ci-dessus.

Cette structure à plusieurs niveaux réduit non seulement les revenus des cultivateurs, mais elle rend également la traçabilité complexe, ce qui augmente les risques de non-conformité avec des cadres réglementaires, comme le RDUE, qui exige des informations détaillées au niveau des exploitations agricoles. Dans des systèmes aussi opaques, le cacao provenant de la déforestation peut facilement se mélanger à des sources légitimes. Les agriculteurs qui déboisent des forêts pour créer de nouvelles plantations de cacao peuvent trouver des acheteurs par le biais de ces canaux non contrôlés, ce qui encourage effectivement la poursuite de la déforestation. Par extension, les entreprises en aval profitent ainsi de la déforestation dans leurs chaînes d'approvisionnement indirectes.

De plus, les chaînes d'approvisionnement indirectes menacent les programmes de durabilité, car les intermédiaires ne respectent pas souvent les normes en la matière (comme le montre ce rapport) et les chaînes indirectes ne disposent pas des contrôles nécessaires, tels que la surveillance des exploitations agricoles ou le respect des plans de développement agricole. Malgré la prévalence des coxeurs, le CICC, l'autorité camerounaise chargée du cacao, a récemment affirmé que la plupart des plantations de cacao avaient déjà été géoréférencées par les acteurs du secteur. En août 2024, les autorités camerounaises ont indiqué qu'environ 260 000 tonnes, soit environ 80 % de la production nationale de cacao, avaient été cartographiées au niveau des exploitations agricoles.

En résumé, pour lutter efficacement contre la déforestation, les entreprises doivent avoir une visibilité de leur chaîne d'approvisionnement jusqu'au niveau des exploitations agricoles. Elles

doivent ensuite inciter et aider les agriculteurs à cultiver le cacao de manière durable en leur garantissant des prix équitables et en leur donnant accès à des formations sur les bonnes pratiques agricoles.

4 ETUDES DE CAS

Afin de mieux comprendre la dynamique locale qui sous-tend ces tendances générales, les prochaines sections exposeront en détail les résultats de notre étude dans les trois arrondissements visités pendant notre mission de terrain : Nkondjock, Yabassi et Njombé. Chaque étude de cas fournit un aperçu plus détaillé de la manière dont l'expansion du cacao se déroule sur le terrain, mettant en évidence les schémas de déforestation propres à chaque arrondissement, le rôle des intermédiaires, l'efficacité (ou l'inefficacité) des programmes de durabilité et l'ampleur de la participation des agriculteurs dans les systèmes de traçabilité. Ces aperçus par arrondissement, pris ensemble, fournissent un contexte essentiel à l'évaluation de la situation nationale. Ils permettent également d'identifier des interventions concrètes, que nous présentons dans notre section « Recommandations » en fin de rapport.

4.1 Étude de cas de Nkondjock

Nkondjock, un arrondissement du département de Nkam situé au cœur de la région du Littoral au Cameroun, est entouré de forêts luxuriantes. Bien que ces forêts abritent une biodiversité remarquable et soient proches du [parc national d'Ebo, également très riche en biodiversité](#), une grande partie d'entre elles restent non protégées. L'histoire de cette région en tant que département producteur de cacao est étroitement liée à la SODECAM (Société de Développement du Nkam). Fondée dans les années 1990, la SODECAM s'est efforcée de favoriser le développement agricole de ce département en encourageant notamment la culture de produits commerciaux. Les entretiens menés avec les agriculteurs locaux révèlent un changement majeur pendant cette période, avec le passage de la culture du café à celle du cacao, principalement en raison de la baisse des prix mondiaux du café. Nos chercheurs ont essayé de savoir si la culture du cacao, et la déforestation qui l'accompagne se poursuivent dans cette zone.

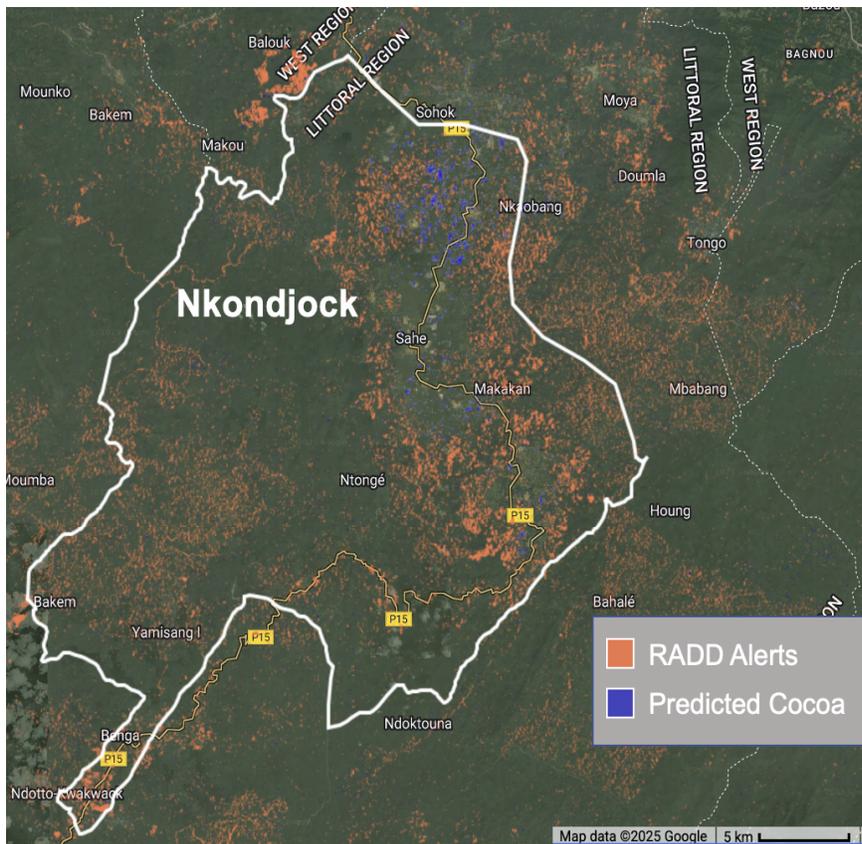


Figure 11 : Carte de Nkondjock indiquant les alertes RADD et les zones prévues de cacaoculture

Source : [Community Cocoa Model](#) du Forest Data Partnership et [alertes RADD](#) ; visualisation dans Google Earth Engine par Mighty Earth

Nos chercheurs ont examiné 17 sites de l'arrondissement de Nkondjock, situés dans les villages de Mabombe, Molock, Makakan, Tam-Carrefour, Binjen II, Ndock-Tib, Didipe et Ndock-Samba. Treize de ces sites étaient activement cultivés pour la production de cacao, et quatre présentaient des signes récents de déforestation et de plantation de jeunes cacaoyers. Quatre autres sites étaient inaccessibles en raison d'obstacles topographiques. Certains de ces sites ont été choisis grâce à notre méthode de télédétection (comme les alertes forestières RADD et les cartes de potentiel agronomique), tandis que d'autres ont été découverts au cours de nos déplacements ou signalés par des agriculteurs locaux.



Figure 12 : Champ récemment défriché et planté de bananiers et de jeunes cacaoyers à Nkondjock.

Source : CODED

Les visites ont révélé que la culture du cacao demeure l'un des principaux facteurs de déforestation dans la région. Dans plusieurs cas, le cacao était cultivé en association avec des arbres fruitiers ou des bananiers plantains, des espèces souvent introduites pour fournir de l'ombrage aux jeunes plants de cacao vulnérables. Notons que chaque site a été sélectionné sur la base des alertes RADD indiquant une perte forestière postérieure à 2020, ce qui renforce le lien entre la déforestation récente et l'expansion de la culture du cacao.

Pour comprendre les raisons profondes de la conversion des forêts, nous avons interrogé des cacaoculteurs afin de savoir pourquoi ils défrichaient leurs terres et à qui ils vendaient leurs récoltes. Les réponses recueillies dans plusieurs communautés indiquent des nécessités économiques et la disponibilité de terres forestières non revendiquées motivent généralement cette déforestation.

Réponses à la question « Pourquoi avez-vous défriché cette terre ? »

Raisons du choix du site de cacaoculture	Objectifs de la déforestation
« Nous n'avions pas de terres, et celle-ci a été créée par [nom d'un membre de la communauté]. La cacaoculture était encouragée. »	« L'objectif était de planter du cacao ; nous avons défriché la terre nous-mêmes et nous avons simplement poursuivi le travail de nos parents. »
« J'ai saisi cette occasion pour essayer de survivre, tout simplement. »	N/A
« La disponibilité de la forêt. »	« Uniquement pour planter du cacao. »
« [J'ai été] accueilli par le chef du village qui m'a donné la forêt. »	« Pour planter du cacao. »
« Parce qu'il y a de l'espace et un accès à l'eau. »	« Pour planter du cacao. »



Figure 13 : Terres déboisées nouvellement plantées de cacao à Nkondjock

Source : CODED

L'un des objectifs principaux de notre mission était de comprendre et de cartographier la chaîne d'approvisionnement locale du cacao, y compris les acteurs impliqués dans l'achat des fèves, leurs connaissances ou leur méconnaissance des risques de déforestation, ainsi que les systèmes locaux de diligence raisonnable. La plupart des cultivateurs ont cité comme acheteurs immédiats les coopératives (SCOOP), les groupes d'initiative commune (GIC) ou les coxieurs. Il est crucial de souligner que la plupart des agriculteurs ignoraient la destination ultime de leur cacao. Même les représentants des coopératives ont reconnu qu'ils ne connaissaient pas sa destination après sa collecte et sa vente.

Plusieurs producteurs ont affirmé faire partie de groupes tels que GIC DYNAMIQUE, SCOOPDIL, DIFACOOOP, SOCOPRAN, BINOUM et GIC SMS. Ces organisations leur permettent de mettre en commun leurs récoltes pour les vendre en gros et ainsi bénéficier de prix légèrement plus favorables. Toutefois, ils ont souligné que, mis à part la simple mise en commun, ces groupes offrent peu ou pas d'aide technique ni de soutien en matière de durabilité. Les retards de paiement de la part des grands acheteurs ont été fréquemment évoqués, un grief incitant souvent les agriculteurs à vendre plutôt aux coxeurs, malgré les prix inférieurs pratiqués.

Concernant les acheteurs finaux, certains groupes de producteurs ont déclaré des ventes annuelles à Barry Callebaut. D'autres ont mentionné Telcar Cocoa Ltd et Neo Industry. Quant à la localisation, ils ont indiqué que le cacao est habituellement expédié à Bafang ou à Douala. Notons que les producteurs ont systématiquement affirmé que les entreprises acheteuses ne leur fournissaient aucune aide pour améliorer leurs pratiques agricoles ni pour se conformer au RDUE. De plus, aucun d'entre eux n'a mentionné avoir obtenu une certification ou avoir participé à un programme de durabilité. Bien que quelques exploitations aient été cartographiées dans le cadre d'une initiative gouvernementale de cartographie des parcelles, cela semble être l'exception plutôt que la règle.

La traçabilité du cacao à Nkondjock est considérablement entravée par des chaînes d'approvisionnement fragmentées et l'absence de contrôle. La plupart du cacao change plusieurs fois de mains avant d'arriver chez les exportateurs, transitant souvent par l'intermédiaire d'acteurs informels comme les coxeurs. Cette complexité complique grandement la tâche des entreprises souhaitant s'assurer que leur cacao est exempt de déforestation. Par conséquent, les exportateurs et les fabricants peuvent échapper à toute responsabilité, même lorsque le cacao provient de parcelles récemment déboisées et est acheminé vers les étapes suivantes de la chaîne d'approvisionnement. L'absence de certification, la couverture cartographique limitée et l'opacité des réseaux d'intermédiaires entraînent une lacune critique en matière de traçabilité qui met en péril à la fois les objectifs de durabilité des entreprises et le respect des réglementations.

Les coxeurs occupent une place centrale, mais problématique dans ce système. Bien qu'ils soient largement sollicités pour leur réseau logistique et leur capacité à fournir des liquidités immédiates, ils exploitent également la vulnérabilité financière des agriculteurs. Selon plusieurs cultivateurs, les coxeurs paient des prix nettement inférieurs et imposent des déductions arbitraires. Un agriculteur a déclaré : « Ils ont le pouvoir financier, alors ils achètent les récoltes à bas prix, profitant de nos urgences financières. » Un autre a ajouté : « Le coxeur a l'avantage de disposer d'argent liquide. Quand j'ai besoin d'argent rapidement, je ne peux pas attendre des mois que la coopérative me paie. »

Malheureusement, malgré plusieurs tentatives, nos chercheurs n'ont pas pu obtenir d'entretiens avec les coxeurs locaux. Des enquêtes ultérieures ont révélé leur méfiance croissante, craignant probablement d'être dénoncés par des ONG ou des journalistes enquêtant sur les abus dans le secteur du cacao. Les acheteurs finaux du cacao acquis par l'intermédiaire des coxeurs restent donc inconnus, ce qui renforce le voile de secret entourant cette filière et réduit considérablement la traçabilité et la responsabilité dans la chaîne d'approvisionnement.

4.2 Étude de cas de Yabassi

Yabassi est un autre arrondissement du département de Nkam, niché dans un paysage verdoyant bordant la forêt d'Ebo, une zone écologique cruciale. Depuis longtemps, Yabassi est réputé pour sa production de cacao grâce à des sols fertiles et un climat tropical humide propice à sa culture. Historiquement, cette région a joué un rôle essentiel dans l'économie du cacao au Cameroun. Des générations d'agriculteurs ont façonné le paysage grâce à une production artisanale et coopérative. Le cacao demeure la culture de rente dominante, mais l'agriculture de Yabassi se distingue par sa diversité, incluant la production d'huile de palme, de bananes, de manioc et d'autres produits alimentaires de base. Comme à Nkondjock, les forêts avoisinantes sont un véritable sanctuaire pour la biodiversité, car elles abritent des espèces endémiques et des corridors fauniques essentiels reliant le massif forestier d'Ebo au reste de l'écosystème.

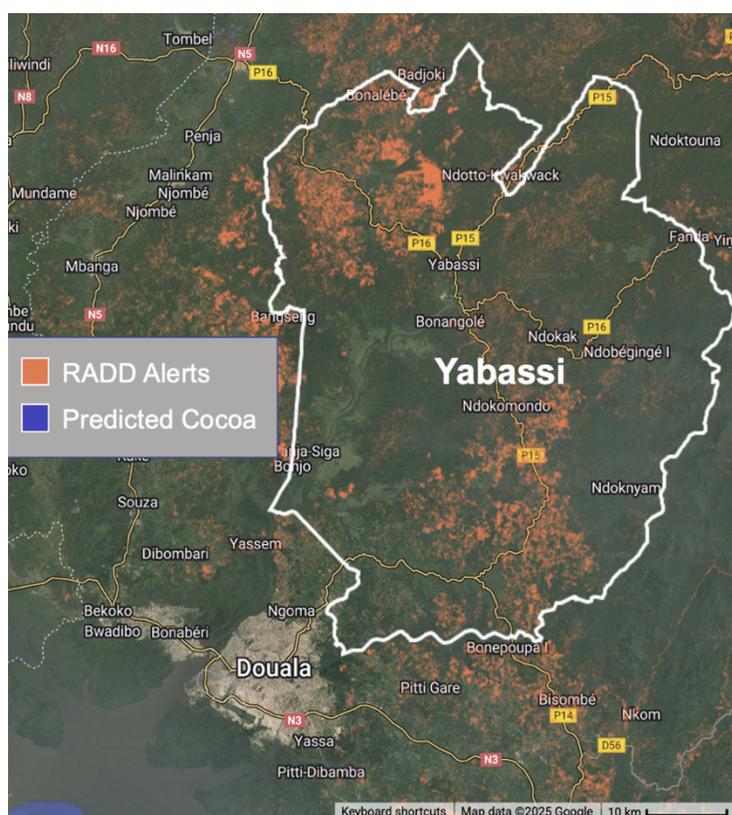


Figure 14 : Carte de Yabassi indiquant les alertes RADD et les zones prévues de cacaoculture

Source : [Community Cocoa Model](#) du Forest Data Partnership et [alertes RADD](#) ; visualisation dans Google Earth Engine

Notre équipe de recherche a étudié onze sites situés dans le département de Yabassi. Sept d'entre eux étaient consacrés à la culture du cacao, un était planté de palmiers à huile, deux ne montraient aucune trace de culture et un autre était inaccessible en raison d'un cours d'eau qu'il fallait franchir. Au cours de plusieurs inspections sur le terrain, notre équipe a remarqué des indices d'exploitation forestière illégale, tels que de vastes amas de bois et des empreintes de pneus laissées par des véhicules lourds. Dans ces cas, les chercheurs ont conclu que l'exploitation forestière était probablement la principale cause de la déforestation, les agriculteurs locaux utilisant ensuite les terres défrichées pour cultiver du cacao. Un guide local a aussi signalé trois plantations industrielles de cacao, dont une gérée par le groupe GIC PRAGROP, ce qui indique que la culture du cacao dans la région n'est pas uniquement le fait de petits exploitants.



Figure 15 : Des chercheurs découvrent de jeunes plants de cacao dans un champ récemment défriché à Yabassi. *Leurs visages ont été masqués afin de protéger leur identité.*



Figure 16 : Des chercheurs trouvent de jeunes cacaoyers intercalés avec des cultures d'ombrage dans un champ récemment défriché à Yabassi. *Leurs visages ont été masqués afin de protéger leur identité.*

Parmi les huit agriculteurs interrogés, cinq ont confirmé avoir défriché de la forêt depuis 2019, et trois ont explicitement déclaré avoir défriché des terres pour cultiver du cacao depuis 2021. Ces aveux semblent indiquer qu'ils sont en infraction avec le RDUE, qui interdit l'importation de produits contenant du cacao associé à la déforestation à compter du 1er janvier 2021. Lorsqu'on leur a demandé si les acheteurs appliquaient des procédures de diligence raisonnable ou de traçabilité, les répondants ont indiqué que ces mesures ne concernaient que les intermédiaires locaux, et non les producteurs eux-mêmes. Cette situation crée un maillon faible dans la chaîne d'approvisionnement, qui facilite la possibilité que le déboisement illégal passe inaperçu pour les acteurs en aval.

Les motivations pour défricher la forêt pour le cacao sont semblables à celles observées à Nkondjock. En effet, les agriculteurs ont fréquemment mentionné la qualité du sol, l'héritage, le faible prix d'acquisition des terres ainsi que leurs besoins fondamentaux pour assurer leur subsistance. Des réponses telles que « j'ai défriché la forêt pour cultiver », « le sol y est fertile » et « pour gagner décemment ma vie » reflètent une combinaison de nécessité économique et d'opportunité. Certains agriculteurs ont hérité de terres ou loué des parcelles de cacao existantes, tandis que d'autres ont été attirés par la rentabilité de cette culture.

Raisons du choix du site de cacaoculture	Objectifs de la déforestation
« La terre était adaptée à cette culture. »	« L'objectif était d'agrandir ma plantation de cacao. »
« Parce que le prix de vente du terrain était bon marché. »	« J'ai déboisé pour faire de la place pour y planter du cacao. »
« Parce que je l'ai hérité de mes ancêtres. »	« J'ai déboisé pour pouvoir cultiver là-bas. »
« C'est un champ familial. »	« Ce sont nos parents qui ont déboisé pour cultiver. »
« Je n'ai loué une plantation de cacao que pour y travailler et gagner décemment ma vie. »	« Je ne sais pas. »
« Le cacao pousse bien sur cette terre. »	« J'ai déboisé pour pouvoir créer des champs. »
« Parce que le sol y est fertile. »	« J'ai déboisé pour pouvoir cultiver ici. »
« C'est ici que commence mon terrain. »	« Pour cultiver du cacao et d'autres produits agricoles. »



Figure 17 : Plantation de cacao en phase de maturation dans une zone classée comme forêt en 2018 à Yabassi

Comme à Nkondjock, la culture intercalaire est une pratique courante à Yabassi. Les producteurs ont déclaré mélanger leurs plantations de cacao avec des bananiers plantains, des macabos, des arbres fruitiers et des palmiers à huile, en partie pour protéger les jeunes cacaoyers du soleil, mais aussi pour diversifier leurs revenus.

Interrogés sur leurs acheteurs, les agriculteurs ont généralement déclaré préférer vendre par le biais de ventes groupées organisées par des coopératives et des GIC, en collaboration avec des représentants d'entreprises et des organisations telles que GIC AGRICOP, GIC MBAH I BISU, SIC Cacao et GIC PRAGROP. Cependant, les retards de paiement de ce système les poussent souvent vers des coxeurs, qui leur fournissent de l'argent immédiatement. Malheureusement, de nombreux répondants ont signalé que les relations avec les coxeurs étaient problématiques, avec notamment des pratiques de pesage déloyales et le non-respect des réglementations officielles en matière de prix. Malgré ces problèmes, huit répondants sur dix ont déclaré vendre aux coxeurs, tandis que seuls deux vendaient aux GIC.

Plusieurs producteurs ont préféré vendre directement aux coxieurs plutôt qu'aux coopératives, invoquant les raisons suivantes :

- « Ils ont toujours de l'argent disponible pour nous aider à nous sortir de certaines difficultés. »
- « Nous traitons avec eux parce que ce sont les seuls acheteurs que nous connaissons. »
- « Les coxieurs nous permettent de gérer des situations qui nécessitent de l'argent de manière urgente. »

Cette dépendance met en évidence un problème structurel plus large : les avantages financiers et logistiques offerts par les coxieurs continuent de l'emporter sur les faibles incitations actuellement proposées par les coopératives ou les acheteurs qui peuvent exiger des normes de durabilité. En effet, la plupart des coxieurs offrent un financement initial au début de la campagne, souvent dans le cadre de contrats d'approvisionnement exclusif. Comme l'explique un producteur, « le préfinancement dépend de la garantie d'un approvisionnement exclusif à l'acheteur. » Au-delà de cette relation transactionnelle, la plupart des producteurs ne reçoivent aucune formation, aucun soutien, ni aucune aide pour obtenir la certification ou se conformer au RDUE.

De plus, la destination finale du cacao acheté par ces intermédiaires reste incertaine. Les producteurs n'ont aucune visibilité ni traçabilité sur la destination de leurs récoltes et, par conséquent, ne savent pas quelles entreprises internationales reçoivent finalement leurs produits.

Coopératives et manque de traçabilité

Nous avons également mené des entretiens avec des représentants de trois coopératives/groupes d'initiatives communes (GIC) à Yabassi. Ces entités agissent comme des intermédiaires entre les producteurs de cacao et les acheteurs. Ces groupes ont déclaré s'approvisionner en cacao auprès de leurs propres membres, de petits exploitants indépendants, d'autres GIC et de petits agrégateurs, ce qui met en évidence la nature fragmentée des chaînes d'approvisionnement locales. Collectivement, ils ont estimé leur achat annuel de cacao à environ 300 tonnes, qui sont ensuite toutes acheminées à Douala pour être stockées ou transformées. Parmi leurs clients se trouvent de gros distributeurs, tels que Telcar Cocoa, Barry Callebaut, Olam Cam et National Enterprises.

Il est à noter qu'aucune des coopératives n'a déclaré commercialiser de cacao certifié. Interrogées sur leur compréhension de la certification, la plupart l'ont prise pour des mesures de qualité après récolte, comme la teneur en humidité ou la propreté des fèves, et non pas comme des normes environnementales ou sociales. Cette confusion souligne une idée fautive très répandue : de nombreuses coopératives et producteurs croient à tort que le cacao « certifié » répond automatiquement aux critères internationaux de durabilité, alors que, dans les faits, la certification seule ne suffit pas pour satisfaire aux exigences du RDUE.

Cette incompréhension reflète un problème plus profond : les entreprises n'ont pas fait suffisamment d'efforts pour informer ou aider leurs fournisseurs à se conformer aux exigences du RDUE. Si quelques représentants de coopératives ont déclaré que des acheteurs comme

Barry Callebaut organisaient des formations ou offraient une assistance technique, la plupart ont indiqué qu'il n'y avait aucune initiative en ce sens, et beaucoup n'avaient même jamais entendu parler du règlement européen. Un répondant a décrit la diligence raisonnable de Barry Callebaut comme étant limitée à ses représentants locaux, sans s'étendre aux coopératives ou aux agriculteurs eux-mêmes. Se concentrer uniquement sur les intermédiaires tout en négligeant les acteurs au niveau de la production pourrait créer de graves lacunes en matière de traçabilité et de conformité.

Certaines entreprises pensent à tort que l'approvisionnement en cacao certifié les protège des risques réglementaires. Or, le RDUE exige des données de géolocalisation pour toutes les parcelles, des preuves de conformité légale et la preuve que le cacao n'a pas été produit sur des terres récemment déboisées, qu'il soit certifié ou non. Dans ce contexte, du cacao non certifié peut être conforme au RDUE à condition que la diligence raisonnable ait été effectuée, tandis que du cacao « certifié » ne faisant pas l'objet d'une traçabilité au niveau de l'exploitation ou d'évaluations de légalité ne serait pas autorisé sur le marché. La garantie de la conformité incombe entièrement aux entreprises qui commercialisent le cacao sur le marché de l'UE, et non aux agriculteurs ou aux coopératives. Sans investissements dans la formation, la cartographie, la collecte de données et sans des pratiques d'approvisionnement transparentes de la part des entreprises, les producteurs et les coopératives ne sont pas équipés pour se conformer à la réglementation et rester dans la chaîne d'approvisionnement.

Les coxeurs à Yabassi

Comme nous l'avons décrit ci-dessus, les coxeurs jouent un rôle crucial dans la chaîne d'approvisionnement en cacao dans cette région, en comblant le fossé entre les producteurs et les grands acheteurs. Au cours de notre enquête sur le terrain, deux coxeurs, l'un basé à Yabassi et l'autre à Solè, ont accepté de s'entretenir avec nous, et nous ont éclairés sur leurs activités et les défis auxquels ils sont confrontés.

Nos entretiens ont révélé que leurs réseaux d'approvisionnement s'étendent à tous les villages de Yabassi et à Loum, une autre région importante pour la production de cacao. Les zones d'approvisionnement comprennent Solè, Benga, Tabaco 1 et 2, Mabombe 1 et 2, Ndock-Mbele, Lamba, Nkomalang et Ndokati. En moyenne, les coxeurs parcourent environ 300 km par campagne pour collecter le cacao, ce qui souligne l'ampleur et la complexité des réseaux d'approvisionnement informels sur lesquels les entreprises s'appuient souvent, mais qu'elles ont du mal à contrôler. Si ces zones d'approvisionnement demeurent assez stables, elles s'étendent avec l'émergence de nouvelles régions productrices. Le volume de cacao acheté lors de chaque campagne varie généralement de 100 à 200 tonnes en fonction de la production et des capitaux disponibles. La taille de ces réseaux d'approvisionnement met en évidence un défi majeur en matière de traçabilité.

En effet, en l'absence d'un système de documentation officiel des achats, les entreprises en aval ne peuvent pas s'assurer de l'origine du cacao acheté auprès des coxeurs. Comme l'explique l'un d'entre eux : « Nous vendons à Loum au représentant local de Barry Callebaut. » Un autre a déclaré vendre à GIC Kana à Mbanga. Ces déclarations confirment que le cacao collecté par des intermédiaires informels pénètre dans les chaînes d'approvisionnement des grands négociants

internationaux sans la documentation nécessaire pour respecter les exigences de traçabilité du règlement sur le cacao durable.

Nous avons aussi parlé de la fixation des prix, l'un des sujets les plus discutés lorsqu'il est question des coxieurs. Interrogés sur leurs pratiques en la matière, ces derniers ont expliqué tenir compte de plusieurs facteurs : les fluctuations des prix du marché, le coût du transport, la qualité du cacao, la distance et les besoins financiers des producteurs. L'absence de tarification standardisée leur permet d'ajuster leurs tarifs de manière flexible, mais souvent à leur avantage. Les producteurs accusent fréquemment les coxieurs d'exploiter cette flexibilité pour imposer des remises abusives ou négocier des prix inférieurs à ceux du marché. Cependant, malgré ces préoccupations, les coxieurs demeurent essentiels pour de nombreux agriculteurs, car ils offrent des services que les coopératives ou les exportateurs ne fournissent pas souvent, tels que les paiements en espèces, le préfinancement et les prêts à court terme.

Interrogés sur leurs attentes vis-à-vis des acheteurs, les coxieurs ont été clairs : ils veulent une formation, une assistance technique, ainsi qu'un accès amélioré au crédit et aux outils. Ils ont souligné que cette aide non seulement renforcerait leur rôle dans la chaîne d'approvisionnement, mais les aiderait également à se conformer au RDUE. Ils ont souligné l'importance d'inclure les coxieurs dans ces systèmes si les entreprises souhaitent une traçabilité et un approvisionnement sans déforestation. La traçabilité jusqu'au niveau de l'exploitation agricole est possible, mais elle nécessitera que les entreprises intègrent officiellement des intermédiaires comme les coxieurs dans leurs chaînes d'approvisionnement. Elles pourraient aussi créer des modèles d'approvisionnement directs auprès de centres d'achat locaux. À l'heure actuelle, la plupart des entreprises préfèrent regrouper le cacao en aval, laissant le premier point d'achat aux acteurs locaux, ce qui peut entraîner des risques de non-conformité par rapport au RDUE.

4.3 Étude de cas de Njombé

Njombé est un arrondissement du département de Moungo. Il constitue un centre agricole important dans la région du Littoral. Outre la culture du cacao, il produit des denrées comme des bananes, principalement cultivées par l'entreprise agro-industrielle Plantation du Haut Penja (PHP), des ananas, des plantains, des papayes et d'autres fruits qui approvisionnent les marchés des grandes villes comme Douala. Avec les arrondissements de Loum et Mbanga, Njombé est un maillon crucial de la production de cacao dans le bassin de Moungo, grâce à sa population jeune, à son climat favorable et à la disponibilité de terres arables.

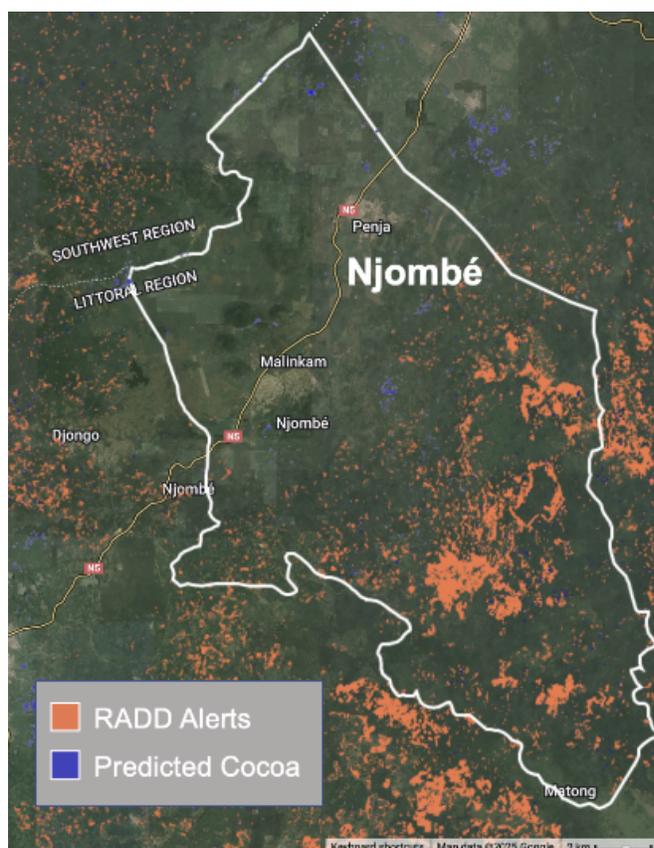


Figure 18 : Carte de Njombé Yabassi indiquant les alertes RADD et les zones prévues de cacaoculture

Source : [Community Cocoa Model](#) du Forest Data Partnership et [alertes RADD](#); visualisation dans Google Earth Engine

Nous avons décidé d'effectuer notre enquête dans l'arrondissement de Njombé en raison de l'augmentation marquée des alertes RADD ces dernières années. Bien que cet arrondissement ne comporte aucune réserve forestière officielle, il comprend de vastes zones forestières non protégées très vulnérables à l'empiétement agricole. Pendant notre recherche sur le terrain auprès des communautés rurales de Koumbé et Singa, nous avons identifié cinq plantations de cacao où la forêt avait été défrichée pour faire place à des plantations. Si certaines étaient récentes, la plupart étaient des exploitations plus anciennes présentant des traces de déboisement récent en périphérie. Contrairement aux plantations en monoculture observées à Nkondjock ou Yabassi, de nombreuses parcelles de cacao à Njombé étaient cultivées en association avec des bananiers, des avocatiers, des orangers et des cultures de subsistance,

telles que le manioc et le macabo, ce qui témoigne d'une plus grande diversité des cultures, mais pas nécessairement d'une utilisation plus durable des terres.



Figure 19 : Jeune plantation de cacao empiétant sur la forêt dans l'arrondissement de Njombé

Source : CODED.

Des entretiens avec des agriculteurs locaux ont révélé que la déforestation reste la principale méthode utilisée pour créer des plantations de cacao. D'après les personnes interrogées, le déboisement a eu lieu entre 2007 et 2022, 60 % d'entre elles déclarant avoir défriché des terres depuis 2019, et certaines après la date butoir fixée par le RDUE au 31 décembre 2020. Si ces plantations sont productives et légalement détenues en vertu du système foncier coutumier du Cameroun, elles ne seront pas éligibles aux exportations conformes au RDUE. Pourtant, nos conclusions suggèrent que ce cacao sera probablement acheminé sans contrôle tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

La dynamique de la propriété à Njombé est compliquée par le régime foncier camerounais, qui permet aux particuliers de revendiquer des droits sur les terres forestières nationales par le biais de la culture. Les agriculteurs nous ont dit qu'ils avaient soit défriché eux-mêmes les terres, soit les avaient achetées aux défricheurs. Ce système encourage le déboisement comme moyen d'accéder à la propriété foncière et à des revenus.

Le tableau ci-dessous présente les motivations invoquées par les cultivateurs pour défricher les forêts :

Raisons du choix du site de cacaoculture	Objectifs de la déforestation
« À l'époque, c'était la tendance. »	N/A
« J'ai simplement acheté le terrain et décidé d'en faire quelque chose. »	N/A
« Je cherchais simplement un espace où cultiver la terre. Celui-ci était disponible, alors je l'ai acheté. »	N/A
« Parce que le cacao est rentable en ce moment et que la région est propice à sa culture. »	« Je ne sais rien à ce sujet, car ce n'est pas moi qui ai déboisé. »
« J'ai acheté la forêt qui m'a été proposée. »	« Pour la défricher afin de planter des cacaoyers et des palmiers à huile. »



Figure 20 : Jeunes plants de cacao plantés à côté de cacaoyers plus matures dans une zone faisant l'objet d'alertes RADD

Source : CODED.

Engagement des entreprises à Njombé

Au cours de l'enquête sur le terrain à Njombé, Barry Callebaut (par l'intermédiaire de sa filiale SIC Cacao) a accepté de s'entretenir avec notre équipe. Le représentant a affirmé que l'entreprise avait acheté plus de 100 tonnes de cacao à Njombé au cours de la campagne actuelle, principalement auprès de producteurs et de coopératives avec lesquels elle a conclu des accords formels. L'entreprise a affirmé acheter du cacao « certifié » et prendre des mesures pour séparer les fèves certifiées des fèves non certifiées, mais également former les cultivateurs par l'intermédiaire d'agents techniques et fournir des intrants agricoles et des primes de qualité.

Toutefois, ces affirmations contredisent les entretiens menés avec les agriculteurs de Njombé, qui ont tous déclaré n'avoir reçu aucune formation, aucun intrant et aucun soutien financier de la part de Barry Callebaut ou de tout autre grand acheteur. Ce décalage soulève des inquiétudes quant à la visibilité de l'entreprise sur sa propre chaîne d'approvisionnement et suggère que les systèmes de traçabilité, s'ils existent, sont incomplets ou mal appliqués.

Il est essentiel de souligner que la certification ne remplace pas la diligence raisonnable prévue par le règlement de l'UE. Une cargaison de cacao peut être certifiée selon une norme de durabilité volontaire et ne pas être conforme au règlement de l'UE si elle ne dispose pas de données de géolocalisation vérifiées, de preuves de la légalité du régime foncier et de preuves d'une origine sans déforestation. Même les chaînes d'approvisionnement certifiées peuvent masquer des déboisements illégaux si les entreprises ne vérifient pas de manière indépendante les allégations par des vérifications sur le terrain et une surveillance spatiale. Les entreprises ne peuvent pas présumer de leur conformité, elles doivent la démontrer.

Si plusieurs producteurs de Njombé ont déclaré vendre leur production à des coopératives, notamment à SO.COOP.APCCN et à SIC Cacao, le représentant local de Barry Callebaut, beaucoup préfèrent travailler avec des coxieurs. Les raisons invoquées reflètent les schémas observés dans d'autres régions : les coxieurs fournissent de l'argent immédiatement, sont géographiquement accessibles et offrent souvent un préfinancement au début de la campagne du cacao en échange d'accords d'approvisionnement exclusifs. « Ce sont les seuls acheteurs que nous connaissons », nous a confié un agriculteur. Un autre a déclaré : « Nous les appelons directement ou nous nous rendons à leur entrepôt, c'est simple. »

Certains producteurs de Njombé semblaient mieux savoir où finissait le cacao que ceux que nous avons interrogés précédemment à Yabassi et Nkondjock. Ils ont indiqué que les coxieurs livraient soit directement à Douala, soit d'abord à Mbanga, où les grands acheteurs et les coopératives regroupaient les expéditions pour l'exportation. Mais si cette prise de conscience est remarquable, elle ne signifie pas nécessairement qu'il existe une traçabilité : d'après ce que nous avons pu constater, il n'existe aucun document officiel reliant le cacao d'une exploitation spécifique à son acheteur final.

Les coxeurs de Njombé

Dans cette région, un seul coxeur a accepté d'être interviewé. Décrivant son réseau d'approvisionnement, il a expliqué acheter principalement du cacao à des agriculteurs de Njombé, ainsi que dans plusieurs villages environnants (notamment à Bonadam, Booba, Ekite, Kumbe, Ngomba et Njoungou). Pour couvrir efficacement ces zones, il estime parcourir en moyenne 150 kilomètres pendant la saison de récolte. Au cours d'une seule campagne, ce coxeur achète environ 200 tonnes de cacao, soit deux fois la capacité d'achat du représentant de Barry Callebaut, ce qui suggère que l'approvisionnement indirect pourrait représenter un pourcentage important du cacao acheté dans la région.

Lorsqu'on lui a demandé pourquoi les agriculteurs préfèrent travailler avec des coxeurs indépendants plutôt que de vendre directement aux entreprises ou aux coopératives, il a souligné le rôle essentiel que jouent les intermédiaires en fournissant un soutien financier. « Nous versons des avances et une aide financière au début de la campagne, a-t-il expliqué. Nous sommes proches des agriculteurs et avons toujours de l'argent disponible pour les aider en cas d'urgence. » Cela souligne l'importance de l'accès au financement dans les décisions commerciales des agriculteurs.

Contrairement aux entreprises qui opèrent dans le cadre de contrats structurés, le coxeur affirme que ses accords avec les agriculteurs sont habituellement informels, fondés sur la confiance et l'intérêt mutuel. Au début de chaque campagne, il verse des avances qui permettent aux agriculteurs d'investir dans l'entretien nécessaire de leurs exploitations, comme l'achat d'intrants et l'embauche de main-d'œuvre. Le prix payé par kilogramme de cacao tient compte de plusieurs facteurs, notamment ceux liés au marché, à la distance parcourue jusqu'au centre de distribution final, ainsi que l'état des routes empruntées en fonction de l'usure du véhicule.

Malgré les avantages de ce système pour les coxeurs et les agriculteurs, il a reconnu que des améliorations étaient possibles. Il a exprimé le souhait que les coopératives jouent un rôle plus actif en aidant les agriculteurs et les intermédiaires en leur offrant de meilleures ressources financières et des outils technologiques. Selon lui, un tel soutien permettrait d'augmenter l'efficacité globale et d'assurer une plus grande stabilité dans le secteur. En fin de compte, il vend son cacao au groupement d'intérêt commun PROCAMBA (GIC PROCAMBA) à Mbanga, qui, par la suite, fournit des entreprises de broyage et d'exportation, comme Barry Callebaut.

5 RESUME ET CONCLUSION

Ce rapport met en lumière un défi systémique et urgent : le secteur du cacao au Cameroun se développe rapidement dans les zones forestières. Ce développement s'effectue souvent par le biais de chaînes d'approvisionnement informelles et mal documentées qui compromettent les engagements environnementaux et le respect de la réglementation. À Nkondjock, Yabassi et Njombé, la déforestation liée à la culture du cacao se poursuit, bien souvent après la date butoir de 2020 fixée par le RDUE. Les systèmes de traçabilité sont incomplets. De plus, malgré leurs engagements publics en faveur d'une déforestation zéro, les entreprises acheteuses restent souvent déconnectées des réalités du terrain.

La prévalence des coxeurs dans ces trois régions souligne à la fois la valeur logistique et les lacunes réglementaires inhérentes à l'industrie. Ces intermédiaires offrent une aide financière cruciale aux petits exploitants, mais opèrent souvent en dehors des mécanismes de contrôle officiels. Tant que les entreprises en aval continueront à s'appuyer sur les coxeurs pour leur approvisionnement en première phase sans les intégrer dans leurs systèmes de traçabilité, elles externaliseront les risques de déforestation, de non-conformité et d'exploitation des agriculteurs.

Ces études de cas spécifiques illustrent des tendances plus larges au sein du secteur camerounais du cacao, notamment en ce qui a trait aux problèmes d'importation liés à la déforestation que le RDUE devrait régler.

Alors que le pays devient une source de plus en plus importante pour les exportations de cacao vers l'UE, il doit mettre en place des chaînes d'approvisionnement transparentes et responsables afin de protéger les forêts du bassin du Congo. La traçabilité complète est non seulement indispensable pour garantir la conformité, mais elle est aussi essentielle pour identifier les nouveaux foyers de déforestation, hiérarchiser les efforts de remédiation, et s'assurer que la production de cacao contribue au développement rural plutôt qu'elle ne le menace.

Sous l'impulsion du RDUE, le Cameroun a la possibilité d'éviter une crise écologique similaire à celle du cacao en Afrique de l'Ouest. Le secteur du cacao camerounais se trouve à la croisée des chemins : sans réforme, la déforestation s'aggraverait, mais, grâce à une action collective et à une chaîne d'approvisionnement véritablement transparente, traçable et équitable, il peut produire un cacao qui protège les forêts et renforce l'autonomie des agriculteurs.

6 RECOMMANDATIONS

Aux entreprises internationales du secteur du cacao :

1. **Enquêter et rendre publics les risques de déforestation** : mener des enquêtes approfondies sur la déforestation liée au cacao dans les arrondissements producteurs mis en évidence dans ce rapport et publier les résultats de ces enquêtes.
2. **Publier des cartes au niveau des exploitations agricoles et des données sur la chaîne d'approvisionnement** : partager publiquement la liste des noms et des coordonnées de toutes les coopératives, agents d'achat agréés, GIC et intermédiaires auprès desquels vous vous approvisionnez au Cameroun. Divulguer publiquement le pourcentage du total des achats de cacao provenant de sources directes par rapport aux sources indirectes. Partager publiquement une carte des zones d'approvisionnement spécifiques et des volumes achetés dans ces zones.
3. **Divulguer les évaluations des risques de déforestation** : publier les détails de toutes les évaluations des risques de déforestation réalisées au cours des douze derniers mois, y compris les méthodologies utilisées et les critères définissant les zones à haut risque.
4. **Rendre compte des mesures correctives** : fournir des comptes rendus détaillés des mesures prises lorsque des cas de déforestation sont identifiés, tant dans les chaînes d'approvisionnement directes qu'indirectes, y compris la manière dont les entreprises aident les agriculteurs à remédier à la situation.
5. **Créer un registre public des plaintes** : tenir à jour un registre des plaintes documentant les violations signalées du code de conduite des fournisseurs et les mesures prises pour y remédier.
6. **Intégrer les coxeurs dans les systèmes de traçabilité** : si les entreprises font appel à des coxeurs, elles doivent formaliser ces relations, en exigeant une documentation rigoureuse sur l'approvisionnement au niveau des agriculteurs et le respect des dispositions du règlement sur l'RDUE ; veiller à ce que tous les agriculteurs soient enregistrés, géolocalisés et inclus dans les mêmes programmes de formation, de suivi et de préfinancement que ceux de leurs chaînes d'approvisionnement directes ;
7. **Investir dans des infrastructures d'achat décentralisées** : construire ou soutenir des centres d'achat ruraux qui permettent un engagement direct des agriculteurs, éliminant ainsi l'opacité du premier kilomètre ; établir des contrats à long terme avec les agriculteurs ; mettre en place des systèmes de paiement mobile ; et payer un prix de référence pour un revenu vital (LIRP).

Au gouvernement camerounais :

1. **Continuer à développer un système national de gestion du cacao.** Celui-ci devrait inclure un registre centralisé des cultivateurs, une cartographie polygonale des exploitations agricoles, l'intégration d'alertes forestières et un mécanisme de suivi des transactions pour tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement.
2. **Publier les limites cartographiées des exploitations agricoles** : les données sur les limites des exploitations agricoles déjà collectées dans le cadre des initiatives cartographiques du gouvernement visant à soutenir les efforts nationaux en matière de traçabilité devraient être partagées avec la société civile ou rendues publiques.
3. **Encourager la cacaoculture uniquement sur les terres dégradées** : promouvoir la culture du cacao sur les terres déboisées avant 2020 et encourager les systèmes agroforestiers, mais pas au détriment des forêts intactes.
4. **Réglementer les coxeurs** : élaborer un cadre réglementaire officiel pour les acheteurs et vendeurs informels de cacao, comprenant des exigences en matière d'auto-enregistrement ou d'octroi de licences, de tenue de registres de base et de transparence des prix. Ces mesures contribueront à intégrer les coxeurs dans les systèmes de traçabilité et à garantir qu'ils opèrent sous la supervision des autorités nationales.
5. **Aligner la production de cacao sur les objectifs de développement rural** : intégrer la politique cacaoyère dans des stratégies de développement rural plus larges afin de garantir que le secteur contribue de manière significative à la réduction de la pauvreté, à la création d'emplois et à une croissance économique équitable, plutôt que d'aggraver les inégalités.
6. **Promouvoir l'agroforesterie sans déforestation** : soutenir et encourager les pratiques agroforestières qui n'impliquent pas de nouveau déboisement. Donner la priorité à la cartographie et à la documentation des systèmes agroforestiers existants sur les terres précédemment déboisées afin de garantir leur conformité avec les exigences du RDUE.
7. **Renforcer les services financiers destinés aux coopératives** : veiller à ce que les agriculteurs reçoivent un prix équitable qui reflète la quantité et la qualité du cacao qu'ils produisent et qui les protège contre les pratiques abusives ou les chocs financiers externes. Mettre en place un système financier transparent et accessible afin de garantir que les coopératives légalement enregistrées aient accès en temps utile à des fonds de roulement. Cela permettra de réduire la dépendance des agriculteurs à l'égard des intermédiaires informels en permettant aux coopératives d'offrir des paiements rapides et des préfinancements à des taux compétitifs.

À l'Union européenne :

1. **Renforcer l'assistance technique et financière** : augmenter le financement destiné à la préparation à la mise en œuvre du RDUE au Cameroun et veiller à la participation significative de la société civile, et pas seulement des ministères. Cette assistance devrait donner la priorité aux mesures visant à aider les petits producteurs de cacao à se préparer au RDUE, ainsi qu'à la collaboration avec les acheteurs de cacao sur les moyens d'inciter les petits producteurs à se conformer au RDUE en leur accordant des prix plus élevés pour les produits conformes au RDUE.
2. Surveiller et faire respecter la conformité : veiller à ce que les entreprises qui importent dans l'UE respectent les normes de diligence raisonnable du RDUE et publier les mesures coercitives prises en cas de violation.
3. Collaborer avec le gouvernement camerounais et la société civile camerounaise afin de préparer efficacement les parties prenantes de l'ensemble de la filière cacaoyère au RDUE, notamment en clarifiant les meilleures pratiques agroforestières qui ne s'étendent pas aux zones forestières.

Aux coopératives et aux GIC :

1. **Veiller à la rigueur de la diligence raisonnable** et de la documentation des ventes de cacao, y compris la traçabilité jusqu'au niveau de l'exploitation agricole et la comptabilisation des volumes de cacao achetés et vendus.
2. **Améliorer les services financiers** : offrir des paiements en espèces en temps opportun et un préfinancement accessible afin de réduire la dépendance des agriculteurs à l'égard des acheteurs informels.
3. **Soutenir la préparation au RDUE** : informer les agriculteurs sur le RDUE, ses exigences en matière de traçabilité et les normes légales d'utilisation des terres.

À tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement qui achètent et/ou vendent du cacao :

1. Devenir des partenaires conformes au RDUE : enregistrer et partager les informations sur les agriculteurs auprès desquels vous achetez, les terres sur lesquelles le cacao est cultivé et les lieux où il est vendu.
2. Poser des questions : avant d'acheter du cacao, vérifier que les terres sont conformes aux exigences légales, de traçabilité et d'absence de déforestation
3. Veiller à ce que les agriculteurs reçoivent un prix équitable pour leur cacao et soient payés dans les délais.

À la société civile et à la communauté internationale :

1. **Coordonner les efforts de protection des forêts** : Renforcer la collaboration entre les ONG nationales et internationales, les organisations communautaires et les partenaires techniques afin de mettre en œuvre et de surveiller les stratégies de protection des forêts. Cela comprend l'alignement des activités sur les plans nationaux d'utilisation des terres, le soutien aux mécanismes d'application et la garantie que les voix locales, en particulier celles des communautés autochtones et dépendantes des forêts, sont prises en compte de manière significative dans la prise de décision.
2. **Soutenir la préparation au RDUE** : travailler avec les gouvernements, les entreprises et les organisations d'agriculteurs pour coordonner la mise en œuvre du RDUE. Cela comprend l'identification des principales lacunes en matière de traçabilité et de conformité, la sensibilisation des acteurs de la chaîne d'approvisionnement à la réglementation et la surveillance des zones à haut risque de déforestation liées à l'expansion de la culture du cacao.
3. **Renforcer les capacités des agriculteurs** : investir dans des programmes de formation et de sensibilisation qui aident les producteurs de cacao à comprendre les exigences en matière de durabilité, à s'adapter aux systèmes de traçabilité et à respecter les critères de diligence raisonnable du RDUE. Donner aux producteurs les moyens d'agir en leur fournissant des orientations claires et pratiques sur les mesures à prendre pour maintenir leur accès au marché dans le cadre des nouvelles réglementations.
4. **Financer la conservation des forêts** : augmenter le financement climatique et les paiements basés sur les résultats afin de récompenser le Cameroun pour la protection de ses forêts restantes. Donner la priorité aux mécanismes de financement qui offrent des alternatives viables et communautaires au développement basé sur la déforestation et encourager la transition vers des moyens de subsistance ruraux durables.

BIBLIOGRAPHIE

Barry Callebaut. "Statement on EUDR." November 2024. <https://www.barry-callebaut.com/en/about-us/media/news-stories/statement-eudr>

Business in Cameroon. "Cacao Prices Rise Above CFA5,000 per Kilogram in Group Sale at Abong-Mbang." <https://www.businessincameroon.com/agriculture/1302-14486-cacao-prices-rise-above-cfa5-000-per-kilogram-in-group-sale-at-abong-mbang>

Business in Cameroon. "Cocoa Prices in Cameroon Double Those in Cote d'Ivoire and Ghana." <https://www.businessincameroon.com/agriculture/2110-14253-cocoa-prices-in-cameroon-double-those-in-cote-divoire-and-ghana>

Green Development Advocates. "Deforestation-free Cocoa in Cameroon." 2024. <https://archive2020-24.pfbc-cbfp.org/files/docs/news/2-2024/Deforestation-free-cocoa-in-Cameroon.pdf>

European Forest Institute. "Traceability, Transparency and Sustainability in the Cocoa Sector in Cameroon." [https://efi.int/sites/default/files/files/flegtredd/Sustainable-cocoa-programme/Traceability%2C%20transparency%20and%20sustainability%20in%20the%20cocoa%20sector%20in%20Cameroon%20\(report\).pdf](https://efi.int/sites/default/files/files/flegtredd/Sustainable-cocoa-programme/Traceability%2C%20transparency%20and%20sustainability%20in%20the%20cocoa%20sector%20in%20Cameroon%20(report).pdf)

Fair Planet. "EU Regulations: Deforestation-free Cocoa in Cameroon and Unemployment." <https://www.fairplanet.org/story/eu-regulations-deforestation-free-cocoa-cameroon-unemployment/#:~:text=Cocoa%20cultivation%20is%20the%20backbone.ensure%20their%20livelihoods%20are%20protected>

Fern. "Tackling Cocoa-driven Deforestation Through Collaboration." <https://www.fern.org/publications-insight/tackling-cocoa-driven-deforestation-through-collaboration/>

Food Business Africa. "Cameroon Rises to Become 4th Largest Global Cocoa Exporter." <https://www.foodbusinessafrica.com/cameroon-rises-to-become-4th-largest-global-cocoa-exporter/>

Forest Data Partnership. "Cocoa Probability Model." GitHub. <https://github.com/google/forest-data-partnership/tree/main/models/cocoa>

Global Forest Watch. "Cameroon Dashboard." <https://www.globalforestwatch.org/dashboards/country/CMR/?location=WyJjb3VudHJ5liwiQ01SIIO%3D&mainMap=eyJzaG93QW5hbHlzaXMiOnRydWVW9&map=eyJjZW50ZXliOnsibGF0Ijo3LjQwNDkyNDg1ODM4MDM2MzUslmxuZyl6MTluMzQ3NTA1MDg5OTY0MjgxfSwiem9vbSI6NS4xNDg5NTQ2MDYwNTU2OCwiY2FuQm91bmQiOmZhbHNlfQ%3D%3D&menu=eyJkYXRhc2V0Q2F0ZWdvcnkiOiJmb3Jlc3RDaGFuZ2UuLCJtZW51U2VjdGlvbil6ImRhdGFzZXRzIn0%3D>

IDH. "Initiative: Roadmap Cameroon." <https://www.idhsustainabletrade.com/initiative/roadmap-cameroon/#:~:text=The%20Roadmap%20to%20Deforestation.in%20the%20cocoa%20supply%20chain>

IDH. "Cocoa Traceability Study." April 2021. <https://www.idhsustainabletrade.com/uploaded/2021/04/Cocoa-Traceability-Study-20.7L.pdf>

Kamath, Priyanka, et al. " Identifying areas where biodiversity is at risk from potential cocoa expansion in the Congo Basin". March 2024. <https://doi.org/10.1016/j.agee.2024.109216>

Mighty Earth. "Cocoa Accountability Map." <https://mightyeearth.org/cocoa-accountability/>

Mighty Earth. "Sweet Nothings Report." <https://www.mightyeearth.org/wp-content/uploads/MightyEarthSweetNothingsReportFINAL.pdf>

Mongabay. "Cameroon Aims to Double Cacao, Coffee Production Yet Also Save Forests." Jan. 2025. <https://news.mongabay.com/2025/01/cameroon-aims-to-double-cacao-coffee-production-yet-also-save-forests/>

Mongabay. "Logging Persists in Cameroon's Wildlife-rich Ebo Forest Despite Warnings." November 2024. <https://news.mongabay.com/2024/11/logging-persists-in-camerouns-wildlife-rich-ebo-forest-despite-warnings/>

Wageningen University. "RADD Forest Disturbance Alert." <https://www.wur.nl/en/research-results/chair-groups/environmental-sciences/laboratory-of-geo-information-science-and-remote-sensing/research/sensing-measuring/radd-forest-disturbance-alert.htm>

Reuters. "Cameroon to Share Cocoa Location Data to Meet EU Environment Rules." Aug. 28, 2024. <https://www.reuters.com/markets/commodities/cameroon-share-cocoa-location-data-meet-eu-environment-rules-2024-08-28/>

Reuters. "More Collaboration Needed as Cocoa Firms Battle Deforestation, Child Labour Risks." Aug. 19, 2024. <https://www.reuters.com/sustainability/society-equity/more-collaboration-needed-cocoa-firms-battle-deforestation-child-labour-risks-2024-08-19/>

Asante et al. "Climate change impacts on cocoa production in the major producing countries of West and Central Africa by mid-century". 1 March 2025. <https://doi.org/10.1016/j.agrformet.2025.110393>

WWF Gabon. "TRIDOM Gabon Landscape." https://www.wwfgabon.org/en/landscapes/tridom_gabon_landscape/

Remerciements :

Auteur : Jackson Harris (Mighty Earth)

Recherche : TINA BIYO'O Célestin, Annick Gresson DJEUMI et Rodrigue SONKENG (Communauté et Développement Durable — CODED)

Contribution et accompagnement éditorial : Amanda Hurowitz, Amourlaye Touré, Julian Oram, Samuel Mawutor et Thea Parson (Mighty Earth)



MIGHTY
EARTH

